

---

# LE CAMP ANTIQUE DE CORA

Par M. l'abbé A. PARAT.

---

## DESCRIPTION.

Quand Pasumot (1), en 1765, vint à Saint-Moré, aucun village, peut-être, n'était plus ignoré, dans son histoire, des archéologues, et même de ses habitants. Le site était sauvage, la modeste bourgade, de 150 habitants au plus, était disséminée dans la vallée en trois groupes, le Crot, la Roche, la Croix, au bord du mauvais chemin d'Arcy à Voutenay. Elle était séparée du grand chemin de Vermenton à Avallon par la rivière privée de pont ; sa pauvre église et le petit château à tourelles, sorte de maison forte, tranchaient seules sur les habitations. Elle avait, sur la colline voisine, les ruines d'un château prétendu qu'aucun étranger ne connaissait et qui autrefois, d'après les dires, aurait commandé à une ville, « puisqu'on l'appelait Villaucerre » (2). Elle gardait surtout fidèlement le souvenir très lointain d'un enfant (*Moderatus*) qui aurait été martyr au temps des païens et qui avait donné son nom au village. C'est tout ce qui surnageait de son passé. L'Ingénieur géographe est donc le premier qui l'ait fait sortir de son obscurité en révélant à ce village une grandeur

(1) Citons ceux qui se sont le plus occupés de la question Cora : Pasumot, ingénieur géographe du roi, membre de la Société des sciences et belles lettres d'Auxerre, M. Baudoin, architecte à Avallon, M. Quantin, archiviste de l'Yonne, M. Victor Petit archéologue et dessinateur.

(2) Voir *infra* la note A.

historique qu'il était loin de soupçonner. Ainsi la renommée arrivait inespérée à celui qui avait même perdu son nom. Ses grottes, déjà, nous montrent dans les temps préhistoriques des tribus primitives de chasseurs possédant un vrai génie industriel et artistique ; puis, plus tard, des peuples qui sont en même temps chasseurs, agriculteurs et pasteurs, habiles dans l'art du potier. Enfin, nous trouvons sur les bords de la Cure, des hommes en possession du métal, du bronze d'abord, puis du fer, et qui se fortifient sur les hauteurs. Arrivent les temps historiques, et Saint-Moré n'a rien perdu de son activité : les Gaulois élèvent leurs sépultures dans les bois ; mais ce sont les Romains et les Gallo-Romains qui lui donnent sa célébrité. Ils construisent la chaussée impériale, dite d'Agrippa, reliant Lyon à Boulogne-sur-mer ; sur ses bords, ils étèvent des établissements importants ; puis, au dernier moment, ils fortifient d'une muraille l'antique retranchement de Villaucerre. Les Gallo-Romains disparus, les Francs de Clovis viennent relever les ruines et laissent leurs dépouilles, armes et bijoux, dans les tombeaux des vaincus.

Saint-Moré possède une longue histoire, et les archéologues peuvent venir dans cette vallée, aujourd'hui pittoresque et vivante, étudier le passé de l'homme à toutes les époques. Après avoir fait connaître les populations de ses grottes, je voudrais leur offrir maintenant des documents (1) sur le lieu qu'on appellera désormais le Camp de Cora. Les recherches faites depuis 1851 jusqu'à ces dernières temps ont mis en lumière des faits qui permettent de se reconnaître et parfois de se prononcer. Mais ce camp, qui est isolé, quant à sa position, ne doit pas l'être dans l'étude archéologique des bords de la Cure. L'ancien Cora, devenu Saint-Moré, et le camp se complètent et s'expliquent l'un par l'autre ; aussi faudra-t-il, avant de gravir la colline, s'arrêter dans la vallée et se demander ce qu'était Cora à l'époque gallo-romaine.

(1) Notices sur Saint-Moré, Bull. Soc. sc. de l'Yonne : La grotte du *Mammouth* 1893, — des *Blaireaux* 1896, — de l'*Homme* 1895, — de la *Marmotte* (1896) ; — *Les grottes de la Cure* (1898), — le *Repaire de Voutenay*, etc. — *Guide des grottes d'Arcy et de Saint-Moré* (1897). — *Glanures archéologiques de Saint-Moré* (1897), — *Villa romaine de Saint-Moré* (1898-1900). — Revue archéologique : *Villa romaine de Saint-Moré* (1898). — Bull. Soc. d'études d'Avallon : *Etude historique sur Saint-Moré martyr* (1904) ; — *Côte-de-chair, Villaucerre et Cora* (1906).

Le bourg de Saint-Moré est situé au sud, dans la partie d'amont d'une anse large de la Cure. Cette partie forme elle-même une courbe dont les deux extrémités sont occupées par un gué, le gué de Nailly, où est le pont, en aval, et le gué de Nocret ou du Port (1), où aboutit la voie romaine, en amont (Pl. I, fig. 1). Les gués, qu'on connaît à peine aujourd'hui, avaient une grande importance avant l'établissement des ponts.

Le gué du Port, plus profond mais moins large que l'autre, avait été choisi par les Romains pour le passage de leur voie. La chaussée venant de Voutenay traverse la plaine de Mimolenne ou Mie-Molenne (2) en ligne droite, large de 4 mètres et surélevée parfois de 1 mètre 50. On la voit arriver au bord de la rivière, dallée de grosses pierres debout, et la suivre en faisant une courbe pour aller se perdre dans la route nationale. Si l'on s'en rapporte aux plus anciennes cartes d'Etat-major marquant cette voie, toute seule, de deux traits, on constate qu'elle aboutissait au gué de Nailly sur le grand chemin d'Avallon. Un étranger pourrait prendre ce tronçon pour la voie normale puisqu'il est seul visible ; mais le passage de la voie est indiqué au gué du Port, puisqu'on la retrouve sur la rive gauche se dirigeant vers le village. Il devait y avoir un pont de bois, car il ne subsiste aucun vestige de construction ; et des pilotis auraient existé jusque dans le xviii<sup>e</sup> siècle.

La voie suit le chemin du Port, le long de l'enclos du château, mais toujours enfouie à 30 et 50 centimètres, et se tenant à 1 ou 2 mètres de ce chemin, à gauche. Elle marche en ligne droite jusqu'auprès du passage à niveau, fait un angle sur la droite du chemin qu'elle a traversé deux fois pour monter au milieu des champs rejoindre la route de Montillot au tournant et suivre un instant l'ancien chemin d'Arcy. Elle gagne les chaumes sur la roche nue, puis elle reparait sur le plateau, dans une levée qui a quelquefois 3 mètres de hauteur et forme un alignement de 8 kilomètres environ.

Les deux chemins venant des gués se rencontrent, après

(1) On m'a fait remarquer que ce serait plutôt du Pont qu'il faut entendre. On n'a jamais connu de port à cet endroit, tandis que la tradition y place le pont de la voie romaine.

(2) Mi-Molenne pourrait être Mi-Molesme, car l'abbaye de Molesme était seigneur de Saint-Moré au xii<sup>e</sup> siècle et elle y avait un prieuré. Cette plaine était peut-être moitié à l'abbaye et aux seigneurs donateurs.

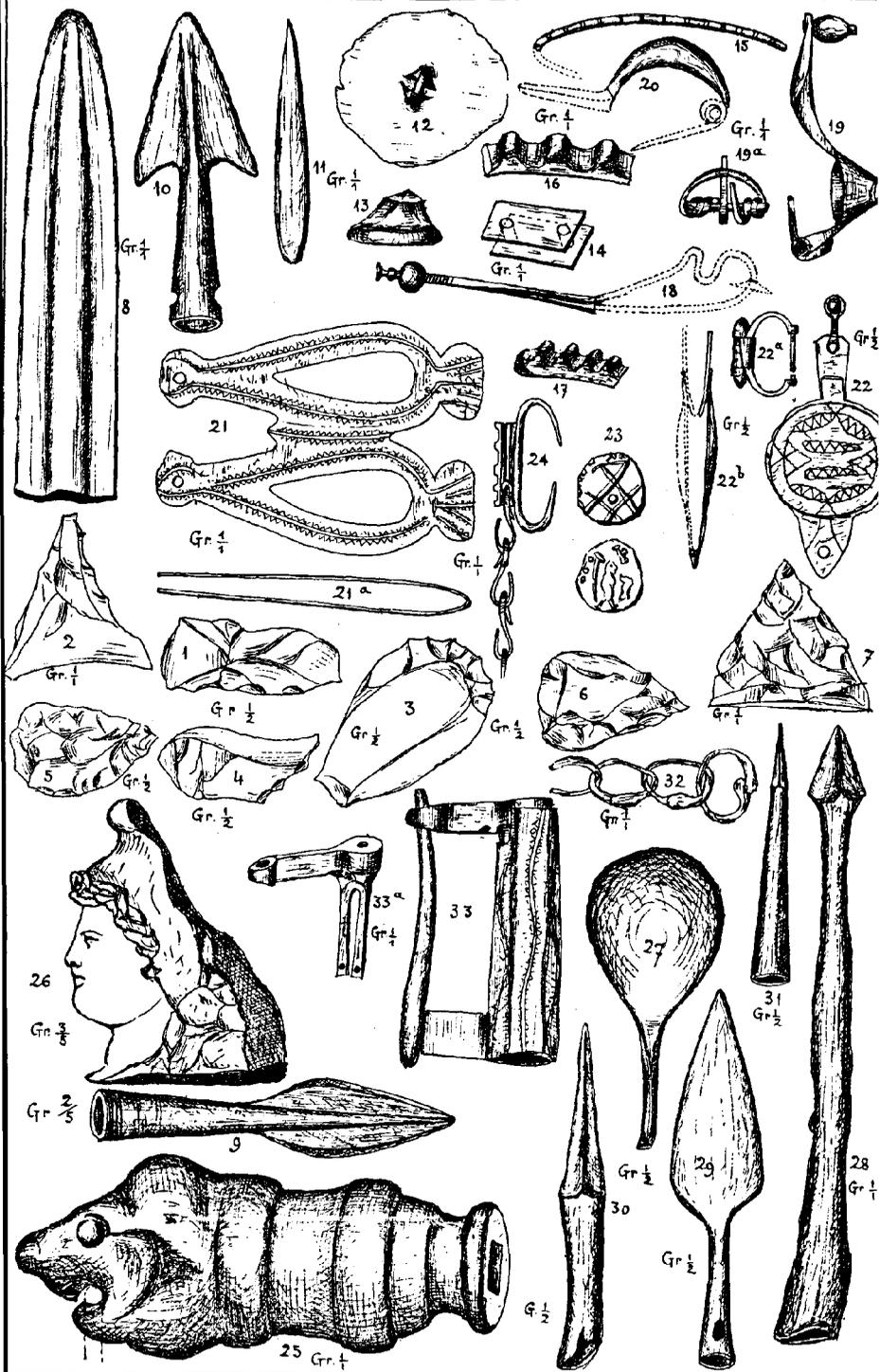
250 mètres, à angle droit ; c'est la place de l'église entourée de son cimetière qui occupe un lieu de sépultures très ancien. Là, passait la voie, à 40 mètres d'elle, et la plaine qu'elle traversait ne pouvait pas être une terre déserte, car tout se trouvait réuni pour la colonisation : le bord de l'eau, un sol fertile, un chemin et un pont, choses si rares à l'époque. Cet endroit était, en effet, un centre de population, et il devait être en même temps, un point stratégique.

Enumérons brièvement les découvertes qui ont été faites depuis un demi-siècle et qui témoignent de l'importance de ce lieu favorisé. En 1852, dit M. Baudoin, on a trouvé dans le clos du château, les fondations d'un mur de grand appareil, des pierres sculptées ou taillées en cylindre. Du même côté, c'est-à-dire sur le bord est de la voie, dans le même enclos, une villa entière (1) a été mise à découvert en 1897 par le propriétaire, M. le colonel Lefèvre-Nailly. Elle mesurait 80 mètres de longueur sur 45 mètres de largeur dans sa partie visible, et comprenait un corps de logis tourné vers la rivière, ayant deux salles en hémicycle, et des dépendances bordant la voie romaine. Une statue de Cérès ou de l'Abondance en pierre tendre y a été trouvée ; c'est une œuvre de la décadence mais le musée de Saint-Germain a voulu la mouler à cause de son socle original. Sur le bord ouest de la voie, des fouilles que j'ai faites du côté de la rivière ou que j'ai vu faire auprès de l'église, et les sondages opérés entre ces deux points, ont montré partout des substructions, des tuiles à rebords, de la poterie à vernis rouge dite samienne. D'après ces observations et les indices que la terre labourée présente, à la surface, d'anciennes habitations, on peut dire que les établissements de l'époque gallo-romaine couvraient, sur les deux bords de la voie, une surface d'environ 250 mètres de longueur et 150 mètres de largeur, de la rivière à la place de l'église.

Saint-Moré possède aussi plusieurs champs de sépulture. Le plus considérable est celui du cimetière lui-même, dont le sous-sol profond est rempli de sarcophages : on y a recueilli, entre autres objets, « des bijoux remarquables » (Musée de Saint-Germain). Les sépultures arrivaient jusqu'à la voie ; on les a trouvées nombreuses en creusant, en face l'église, la cave

(1) Abbé Parat, *la Villa romaine de Saint-Moré*, Bull. Soc. des sc. de l'Yonne 1898, 11 pages.

(2) Voir pour tous les détails de la description de Saint-Moré ancien le plan de la figure 1, planche II.



CAMP ANTIQUE DE CORA (Saint-Moré)

de l'auberge du « Camp de Cora » où l'on peut voir encore des sarcophages engagés dans les terres ; un fer de lance y a été récolté (Musée d'Avallon). A 30 mètres de la villa de Cérés, entre elle et le cimetière, un rang de sarcophages a été découvert sans qu'on ait poursuivi les recherches. M. Baudoin a signalé encore un champ de sépulture vers les chaumes et près de la voie romaine au lieu dit le Val-aux-Moines et pour lequel je n'ai pu avoir de renseignements. Sur la rive droite de la Cure, enfin, sur le bord du tronçon de voie indiqué plus haut, un autre champ contient de nombreux sarcophages qu'on a renoncé à explorer parce qu'ils sont rarement intacts.

Il faudrait aussi mentionner les objets de valeur ramassés dans la plaine : des médailles, des statuettes de bronze, Minerve et Vénus, des pierres gravées, etc. Non loin de là, à un kilomètre en aval du pont, la grotte de Nermont a fourni de nombreux objets des époques gallo-romaine et mérovingienne. On ne s'étonnera donc pas que les archéologues : Pasumot, Baudoin, Quantin, Longnon (Carte de la Gaule) aient identifié Saint-Moré avec Cora d'Ammien Marcellin et de la notice des Dignités de l'Empire, du iv<sup>e</sup> et du v<sup>e</sup> siècle (1).

On ne peut pas, après cela, douter que le camp posté sur la colline voisine ne se relie à la position stratégique du bourg ancien : c'est lui qu'il faut maintenant examiner.

En remontant la Cure, on voit se dresser à 700 mètres de la voie romaine et à 800 mètres de l'église, à vol d'oiseau, une haute colline (2) dont le flanc boisé vient tomber presque à pic sur la rive gauche de la Cure. Elle forme à son extrémité sud un angle droit garni d'abrupts qui en font un véritable *éperon*. Cette butte, qui s'élève à 112 mètres au-dessus de la vallée, est tout entière du terrain calcaire dit Bathonien, et sa partie supérieure comporte les caillasses à lits de silex calcaire que plusieurs géologues classent dans le Callovien.

L'assiette du camp, de forme ovulaire, a l'aspect d'un plateau incliné de 30 mètres, du Sud-Est au Nord-Ouest, mesurant 600 mètres de longueur et de 400 mètres de largeur environ, ce qui donne une superficie de 20 à 25 hectares. Le petit plateau, désagréablement exposé aux vents du Nord, se relie, au Nord-Ouest, au grand plateau par une langue de terre de 200 mètres de largeur. Les flancs de cette butte, partout escarpés et boisés, s'appellent, dans la partie qui regarde le

(1) Voir la note B à la fin.

(2) Pour la description du camp voir la figure 3 de la pl. 1.

village : Côte de la Dame ou de Madame (plan de 1787). Ils sont excavés de deux grottes : l'Abri du camp, dans cette dernière côte, et la Roche Moricard (1), dans la côte sud, qui a donné des silex et de la poterie primitive ornée, probablement de l'âge des métaux. Le sol du camp, autrefois tout en culture, est maintenant en grande partie inculte. Quelques rares champs restent ensemencés, quatre ou cinq ont été plantés en vigne, et il y a un petit bois de pins. La terre a disparu du sommet, elle est rare sur les pentes et seulement abondante au pied où elle atteint 2 mètres.

Le camp est relié directement au village par un mauvais chemin que la ligne ferrée a coupé et qui allait rejoindre la voie d'Agrippa, à 1 kilomètre de là. On n'y voit, à la montée, aucun indice de travail ; mais sur le pallier, l'espace de 300 mètres, le chemin est solidement empierré de petits matériaux placés sans ordre, ce qui s'est fait, m'a-t-on dit, lors de la démolition des murs. Un autre chemin encore plus rustique, traversant le plateau boisé, aboutit à la chaume où passe la voie, à 1.200 mètres du camp. Un troisième mauvais tronçon se dirige sur Lac-Sauvin, situé à 2 kilomètres, en passant près de la villa des Renaudons qui a donné un autel domestique (Musée d'Arcy). On ne voit donc dans ces chemins aboutissant au camp « aucun caractère d'antiquité » comme l'avait remarqué Pasumot (2). Examinons maintenant les vestiges qui étaient visibles, dès l'origine, et les ruines que les derniers travaux ont mis au jour. Faisons, pour cela, le tour de l'épéron en partant de la croix de l'Ardilly où le chemin fait un coude, près de petites carrières. On voit de grands éboulis de pierres qui couvrent les pentes sur 100 mètres environ de longueur : ce sont les restes d'un mur en pierres sèches qui bordait le plateau de ce côté et qui envoyait une ramification sur la côte. Un peu plus haut, on remarque deux grands amas de pierres en forme de murs, sur 50 mètres de longueur, 3 à 4 mètres de largeur et 1 à 2 mètres de hauteur qui paraissent se relier aux murets des côtes Est et Nord, comme les restes d'une enceinte. Ils ont pu servir à défendre cet angle du camp qui est une partie faible.

(1) Abbé Parat, *Le repaire de Voutenay*, Bull. Soc. sc. Yonne, 1900.

(2) Il va sans dire qu'on a soigneusement exploré les abords du camp pour voir s'il n'existait pas des vestiges de voies abandonnées.

Il y a encore trois murets parallèles, de 30 à 50 mètres chacun situés plus bas, mais d'origine douteuse.

Tout près, dans la côte Est, il y a un groupe de petites carrières.

A partir de là, sur 300 mètres de la bordure, court un muret (1) semblable au premier et plus ou moins éboulé. A 100 mètres de son extrémité nord, un endroit de la côte, moins déclive, montre des débris de poterie dans une terre brune où se trouvait un petit stationnement. Tout à côté, on voit quatre buttes de pierres qui simulent des tumulus ; la plus grosse, de 10 mètres de diamètre et de 2 mètres de hauteur, prise pour une tour à signaux, a été fouillée : elle n'offrait aucune apparence de construction et ne contenait rien. Une autre de 5 mètres n'a rien donné non plus.

Au bout du grand muret, commencent les escarpements de l'éperon, et, sur 400 mètres, il n'apparaît aucun travail de défense. Ils reprennent alors avec un muret de 80 mètres envoyant un tronçon de 50 mètres sur la pente. En continuant le tour du camp, ce qui nous amène à l'isthme du plateau, on passe devant un petit bois de pins au pied duquel s'étendait le principal stationnement des premiers occupants. Puis on rencontre, dans un petit taillis, les fondations, nouvellement découvertes, d'un édifice, et à côté, les tas de pierres des démolitions qu'on a qualifiés de « temple de Vesta ».

En approchant de l'entrée, où les pentes sont moins longues, et moins raides, un double rang de murets, de 100 mètres de longueur, borde la plateau, à 10 mètres de distance l'un de l'autre, et, comme ailleurs, un tronçon vertical occupe le bout. Dans tous ces murets, aujourd'hui éboulés, on trouve des galets de granit, quelquefois rougis par le feu ou des meules primitives de cette même roche. De l'entrée, part un chemin de déblave, sans empierrement, qui suit le bord du plateau et se jette dans une sorte d'allée, en contre-bas de 3 à 4 mètres, et large de 5 à 6 mètres, qui se perd dans la côte. C'est une plateforme naturelle, mais qui aurait pu être aplaniée ; M. Baudoin l'appelle un chemin de ronde.

Nous arrivons à l'endroit, seul facilement accessible, de la butte, et nous y trouvons tous les caractères d'un camp

(1) On emploie plutôt ce terme, en archéologie, pour désigner des murs bâtis en pierres sèches ou simplement faits de matériaux amoncelés, et qui sont l'œuvre des peuples préhistoriques.

retranché, ou d'un éperon barré, comme on dit dans l'Est (Pl. I, fig. 2). La petite langue de terre qui unit les deux plateaux forme une sorte d'esplanade de 200 mètres de longueur sur 100 mètres de largeur qui est encadrée sur trois côtés par des défenses. Au Sud un gros muret en bon état, de 75 mètres de longueur, sur 1 à 2 mètres de largeur et de hauteur, part de l'extrémité du double muret précédent et du grand retranchement, et il barre le vallon de la côte Ouest à sa naissance. Il y a un fossé au pied et le tout forme une limite de propriété, ce qui pourrait faire douter de son antiquité ; mais, encore qu'il ait été remanié, il devait primitivement fermer ce côté assez abordable. Il se relie d'ailleurs à l'avant-mur qui constitue le grand côté de l'esplanade, à 40 mètres du retranchement principal.

Ce grand muret d'avancée, en partie détruit, a son amorce encore visible sur le chemin de Lac-Sauvin, et on le suit sur près de 100 mètres. Au milieu, sur 35 mètres, il offre une butte en dos-d'âne de 10 mètres de largeur à la base et de 1 mètre 30 de hauteur, composée de blocs de pierre et d'argile jaune assemblés sans ordre. Les deux bouts sont des murets de pierre, de même hauteur, et de 3 à 4 mètres de largeur. On peut croire que cette défense se prolongeait jusqu'à la côte Nord et fermait entièrement l'esplanade. On voit, à 15 mètres de cette côte, un fort muret de 25 mètres placé en travers qui n'est sans doute pas en place.

Le barrage énorme de l'entrée du camp est un ouvrage important et qui attire toute l'attention. Il comprend, à la base, un monceau de pierres, disposé en ligne droite, un *agger*, comme disent les archéologues, mesurant 200 mètres de longueur, et 20 à 40 mètres de largeur au pied et 3 à 7 mètres de hauteur. C'est ce que j'appellerai le retranchement. A son extrémité Nord, où il a seulement 20 mètres de largeur, il borde le chemin d'arrivée, à 3 mètres de la pente, et revient en queue en arrière. Il a dû être remanié à cet endroit, car, d'ordinaire, le barrage de l'éperon ferme presque complètement l'entrée. A l'extrémité Ouest, il finit en pointe et n'a plus que 3 mètres de hauteur.

Au pied, extérieurement, court un fossé assez irrégulier, creusé dans le roc et qui à 150 mètres de longueur, 12 à 15 mètres de largeur d'évasement et 2 mètres de profondeur. Sur le bord qui limite le retranchement, on a trouvé quelques vestiges d'un mur en grosses pierres sèches que M. Baudoin a signalé et auquel il donnerait 1 mètre de hauteur. A l'intérieur, le

pied du retranchement s'arrête sur un gros muret de 100 mètres de longueur, 3 m. de largeur et 2 m. de hauteur, bâti en pierres sèches ; il est bien conservé et a peut-être été entretenu à cause de la culture ; mais il paraît ancien et constituait sans doute un arrière mur de défense protégeant les derrières du rempart. A 60 mètres plus loin, en parallèle, dans un champ d'un demi-hectare, on voit quelques débris de tuiles à rebords que nulle part ailleurs on ne retrouve.

Sur l'énorme retranchement formant dos d'âne, s'élève une muraille en maçonnerie d'un développement de 280 mètres, flanquée de 7 tours (1). L'ouvrage de défense comprend, du Sud-Ouest au Nord-Est : une tour isolée demi-cylindrique, de 8 mètres de diamètre, se prolongeant, d'un côté, par un mur de 12 mètres, en partie détruit ; de l'autre, ayant une surface droite libre comme celle d'une porte. Cette demi-tour est faite de gros moellons à la base, mais le reste se compose de blocs de la roche percée du Corallien.

Le chemin qui passe au pied, et qui a été sondé, ne contient pas de fondations, il marque certainement l'entrée du camp qui était surélevée de 3 mètres, au moins, au-dessus de l'esplanade. A 9 mètres de la tour, le front droit du rempart, dont l'extrémité a disparu sur 2 ou 3 mètres, commence et se continue en ligne droite jusqu'à 85 mètres où, dans une tour, se trouve un angle qui reporte le second tronçon de 10 mètres en arrière, après 70 mètres de parcours. Sur ce front de muraille, sont échelonnées 5 tours, à la distance de 24 à 27 mètres l'une de l'autre.

La muraille principale, de 155 mètres de longueur, et de 2 mètres 70 d'épaisseur, se termine à une tour d'angle plus développée que les autres dont se détache un mur secondaire à angle droit, de 65 mètres de longueur. Ce mur, se raccordant au premier par un quart de cercle, revient sur le camp, en bordure du chemin, épais seulement de 2 mètres. A son extrémité, s'amorce un second tronçon de 20 mètres de longueur et de 3 mètres de largeur, formant un angle droit arrondi à l'extérieur. Ce mur traverse le chemin et, à 2 mètres de lui, se soude à une grosse tour très ruinée qui s'élève sur la côte même de la Dame. La tour demi-cylindrique pouvait

(1) Voir Pl. I, la fig. 4. Il faudrait dire des demi-tours, elles servaient de contreforts et protégeaient aussi les courtines ; tour, est le terme employé par l'auteur des *Enceintes romaines de la Gaule*, pour les mêmes constructions.

avoir 15 mètres de diamètre et 10 à 15 mètres de travers, son bord droit étant assez bien conservé et dégagé. On pourrait placer à cet endroit, dans la muraille même, la petite porte du camp introduisant dans l'espanade, elle avait, comme l'autre, une surélévation de mètres (1).

Toutes les tours sont donc sur le même plan, sauf la première qui serait plutôt elliptique. Celles de la grande muraille sont sensiblement demi-cylindriques, car elles ont un diamètre de 6 mètres 50 avec une saillie de 3 mètres, ou de 6 mètres 20 avec 2 mètres 50. Les murs et les tours ont gardé dans un endroit 3 mètres 30 de hauteur.

A 200 mètres de la grande entrée du camp, au Sud, et à 50 mètres de la côte, on voit les substructions d'un bâtiment, sans séparations, qui mesurent 33 mètres sur 11, posées, presque sur terre. Ils reposent sur un terrain nivelé en terrasse soutenu à 2 mètres en avant par un mur en pierres sèches de 2 mètres de hauteur : c'est l'église de Villaucerre, dit-on dans le pays. On n'y a rien trouvé qui rappelât un plancher dallé ou un toit en tuiles ; un débris d'anse d'amphore a été toute la récolte.

#### HISTORIQUE.

C'est vraiment un problème que la présence de cette longue muraille défendant l'abord accessible d'un tertre isolé dans la campagne. L'histoire générale ou locale est muette complètement sur son origine, sa destination et ses vicissitudes dans le cours des siècles. Ce n'est pas étonnant : Saint-Moré, simple domaine, au moyen âge, des familles Geoffroy d'Arcy, Yvon d'Avallon, Guy de Montréal (2), passa en grande partie dès le XI<sup>e</sup> siècle, à l'abbaye de Molesme ; il n'eut pas de château, ni d'histoire comme le bourg d'Arcy.

Un plan du territoire de Saint-Moré, de 1787 (3) désigne le lieu dit sous le nom de « Villaucerre » (4) et la côte attenante, tournée vers le village, est la « Côte de Madame ». Voilà tout ce que les archives nous livrent sur ce lieu antique.

(1) Cette surélévation est moindre aujourd'hui, mais, à la connaissance des gens du pays, elle a été abaissée de 50 c. au moins.

(2) Quantin *Cart. de l'Yonne*, t. II, p. 20 ; E. Petit, *Ducs de Bourg.*, t. I, p. 491.

(3) Archives de l'Yonne série C.

(4) Voir, à la fin de la notice, la note A.

Les traditions, de même, sont courtes et obscures : Villaucerre, comme on l'appelle dans le pays, est « le château de M. de Villaucerre » c'est-à-dire du diable dont on racontait les exploits dans les veillées. Il dut y avoir là, dit-on, une grande ville qui s'étendait peut-être jusqu'à Lac-Sauvin, « puis-que le nom de ville lui est donné ». Le bâtiment, dont on voit quelques substructions : « c'est l'église de Villaucerre ; on y a trouvé une croix, des chandeliers et un bénitier ». Pour alimenter la ville, où il n'y a pas trace de puits ou de citernes, « peut-être que des machines montaient l'eau de la rivière ». Ces choses se disaient du temps de Pasumot et se répéteront encore ; mais quand on demande où sont les vestiges, si minces soient-ils, de cette grande ville, on ne reçoit pas de réponse ; ce qui n'empêche pas de dire : « Villaucerre et Nermont (1) valent Paris et Dijon ».

L'esprit de l'homme est partout le même : quand le sens exact d'un fait lui échappe, il cherche une explication, qu'on ne doit pas confondre avec une tradition. Il y a une muraille, donc il existait un château, et le château défendait une ville. C'est assez logique, mais il faut s'assurer par des recherches si les faits matériels répondent à cette conception.

*Pasumot* (2) est le premier qui ait cherché la solution du problème géographique, et par la méthode, alors assez inusitée, de l'observation. Il suivit la voie romaine d'Agrippa afin d'y retrouver « Chora » des historiens anciens. Arrivé à Saint-Moré, il visite « le tertre appelé dans le pays, en langue vulgaire, Ville-Auxerre ». Il recueille la tradition que « c'était une grande ville qui a été ruinée ». Il compare le site à celui d'Alise et y verrait un ancien établissement gaulois. Il remarque l'appareil de ses tours et murailles, faites « des moellons les plus gros et les plus longs que le pays fournisse, unis par un mortier mêlé de ciment ». Il visite les ruines du bâtiment isolé « qu'on lui a dit être l'église, qui est près d'un champ qu'on nomme de l'Eglise, et où l'on a trouvé des carreaux, des croix, un bénitier et autres choses semblables ». Il constate que « le chemin d'usage, qui rejoint la voie romaine, n'a aucun caractère d'antiquité ». Dans certains en-

(1) Némon ou Nermont est la côte percée de deux tunnels, où se trouvent les grottes, et dans l'une d'elles se cacherait le veau d'or des contes des veillées.

(2) Pasumot, *Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule*, Paris, 1765, p. 57 et suiv.

droits, lui a-t-on dit « la ferraille et le mâchefer ne seraient pas rares, mais on ne trouverait aucune pièce de monnaie ».

Il note la tradition qui veut que « l'eau montée par des machines » venait de la source de Mimolenne (1), aménagée autrefois d'une manière somptueuse, et située de l'autre côté de la rivière (ce qui lui paraît incroyable). Elle alimentait vraisemblablement un château établi au sommet et qu'aurait possédé au XIII<sup>e</sup> siècle Mahaud ou Mathilde, comtesse de Nevers et d'Auxerre, et pour lequel elle avait fait construire la chaussée romaine qu'on voit aujourd'hui, ce qui se dit sans preuves.

Pasumot s'objecte bien « que les ruines ne représentent que les restes d'un château » ; il convient que la difficulté de pouvoir habiter un lieu inaccessible et sans eau « engagerait à révoquer en doute la position de Chora sur ce plateau ». Mais, comme il n'existe aucune tradition sur un bourg situé dans la vallée, que l'itinéraire d'Antonin ne l'indique pas, que tout enfin se rapporte au plateau, il conclut « qu'il lui paraît vraisemblable que ce lieu ne peut être que Chora, tout près de la voie, le château du moyen-âge n'excluant pas une habitation antérieure ».

M. Baudoin, architecte à Avallon, insère une note dans le Bulletin de la Société, en 1848, (p. 363-377), sur « la Voie romaine d'Auxerre à Avallon et Chora ». Il résume et discute le rapport de Pasumot, et, grâce à des observations nouvelles sur l'existence de nombreuses substructions dans le village, il conclut que Villaucërre aurait été seulement une construction importante et que Saint-Moré aurait pu être un *vicus*.

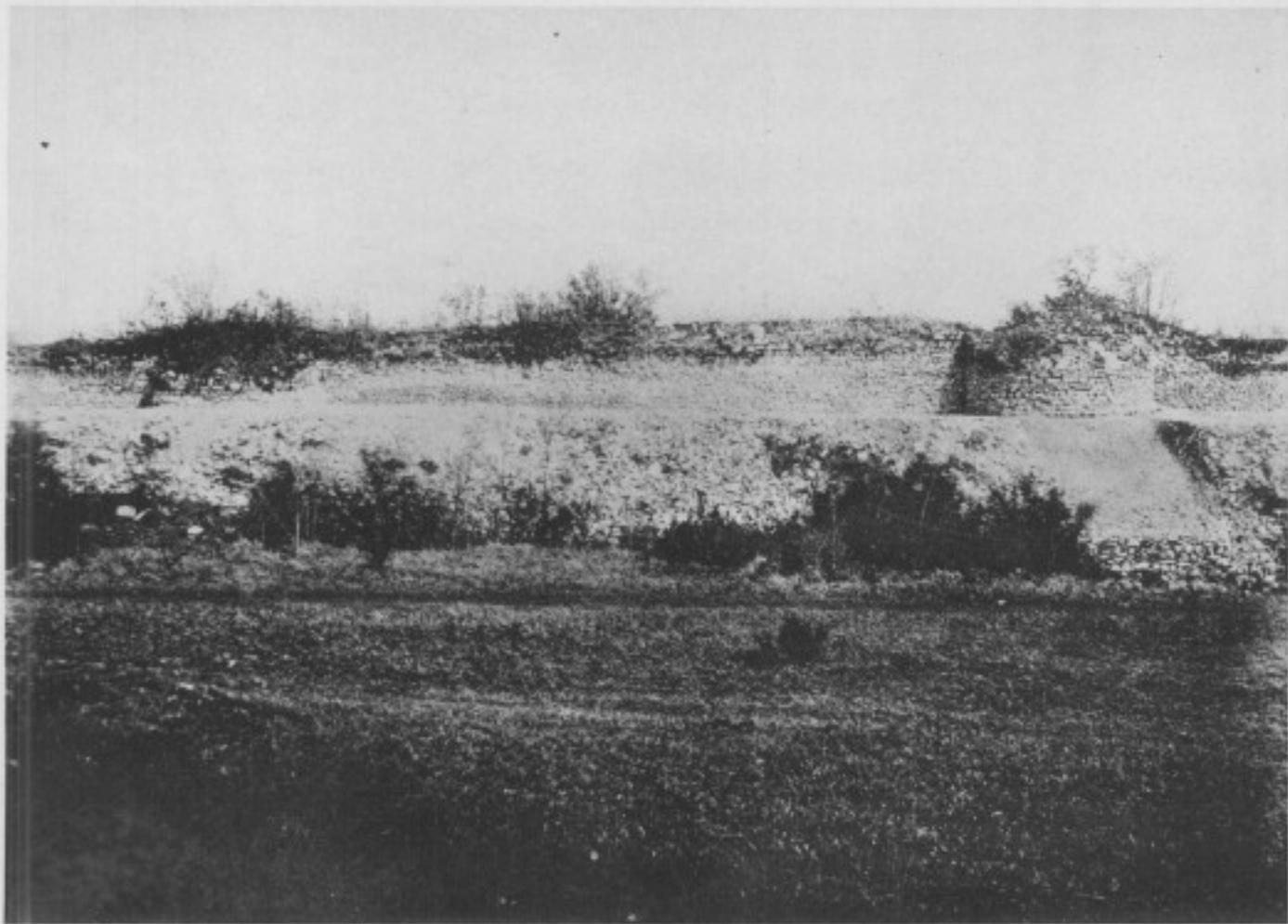
Lors de la session de la Société française d'archéologie tenue à Auxerre en 1850, il avait été décidé, d'accord avec la Société des sciences de l'Yonne, « de faire des recherches sur les ruines dites de Chora ». M. Baudoin dirigea les travaux qui durèrent une semaine, avec 5 ou 6 ouvriers. Il en rendit compte à la session de 1851 tenue à Nevers, puis à la Société des sciences qui inséra son rapport dans son Bulletin de 1852 (p. 345-361) avec plans.

Ce rapport, bien documenté, peut se résumer ainsi : la présence d'une poterie noire, très grossière, et la découverte de « hachettes druidiques » indiqueraient d'anciennes occupations gauloises. Le rempart en maçonnerie, flanqué de sept tours, est

(1) Voir la note C.



CAMP DE CORA; 3<sup>e</sup> tour et courtine de droite.



CAMP DE CORA: vue des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> touf et courtine.



construit sur une terrasse en pierrailles soutenue à l'extérieur par un mur en pierres sèches bordant un fossé. Il y a des chemins stratégiques et des portes, puis un mur sans mortier, élevé à quelque distance au devant pour couvrir le front de la défense. La construction est un blocage ayant comme encasement un parement de moellons bruts où se voient par place des pierres debout inclinées sur un lit horizontal. Le bâtiment isolé est le *praetorium*. Il conclut en disant que « rien ne s'oppose à ce qu'on reconnaisse dans ces maçonneries une construction gallo-romaine ; le blocage intérieur paraît rendre cette conjecture incontestable ». Pour fixer la date du camp, il cite Végèce, au iv<sup>e</sup> siècle, qui indique pour choix de campement les lieux escarpés, et Ammien Marcellin qui montre Valentinien établissant ses camps sur des lieux escarpés qu'il fortifie encore de tours et de murailles. Le camp de Chora, qui est de 21 hectares, ne pouvait contenir que 8.000 hommes, c'est-à-dire une légion et 2.000 auxiliaires.

Non loin du prétoire, il y a un lieu d'inhumation où les ossements sont « mélangés de poterie grossière dont on ne peut réunir deux morceaux » ; il a retiré de là « un stylet à écrire en cuivre rouge et une pointe de fibule ». Le plateau de Ville-Auxerre est l'emplacement non d'une ville, ni d'un château, mais celui d'un camp où se tenait une garnison dépendante de Chora. La construction est gallo-romaine et n'est pas antérieure au vi<sup>e</sup> siècle ; mais antérieurement il y eut une occupation gauloise. La ruine du camp daterait du v<sup>e</sup> siècle, de l'arrivée des Francs.

Les récoltes faites par M. Baudoin sont des plus maigres : un fer de flèche à douille, 7 carreaux dont deux encore implantés, l'un dans le mortier, l'autre dans une pierre de la muraille fracturée, semblables à ceux de Laudunum ; deux objets de bronze, des fosses d'inhumations « qui sont évidemment romaines ». L'auteur, qui est vraiment un archéologue et un érudit, ajoute modestement : « il importerait de s'assurer d'une manière plus certaine, en faisant de nouvelles fouilles sur divers points et principalement dans les lieux d'inhumations » (1).

Les conclusions de M. Baudoin ne furent pas acceptées par

(1) Ces inhumations situées tout près du stationnement préhistorique, d'après le plan, et que j'ai cherchées en vain, sont évidemment de l'époque du bronze. La nature de la poterie « grossière dont on ne peut réunir deux morceaux » en est la preuve.

tous les archéologues, M. Victor PETIT, au Congrès de Nevers, déclara que les murailles de Chora, sans doute élevées à la hâte dans un temps de guerre, remontaient plutôt au VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle. Les objets, d'époque antérieure, trouvés dans le camp, prouveraient seulement « qu'on aurait adopté pour ces travaux une position déjà préparée antérieurement, et qu'on aurait employé les débris des constructions préexistantes ».

Dans une brochure intitulée *Chora et Ville-Auxerre, Histoire imaginaire qui pourrait être vraie*, Auxerre (sans date, in-18, 12 pages, Gallot), l'auteur *imagine*, en effet, que Chora, établie dans la vallée et ruinée par les Normands, aurait obtenu de Richard-le-Justicier, qui les avait battus à Saint-Florentin, la permission de se rebâtir sur la colline, ce que l'on aurait fait après avoir élevé une muraille de défense. Cependant Victor Petit, dans sa *Description des villes et campagnes* éditée en 1882, p. 317, daterait « le camp du VI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle, succédant peut-être à un campement beaucoup plus ancien analogue à celui de la Côte-de-chaux » (1). Il donne plusieurs dessins artistiques, mais par trop « imaginaires », de ces ruines, qui, il est vrai, étaient enfouies presque complètement.

M. Quantin, archiviste de l'Yonne, a varié aussi dans ses opinions. Il écrit, dans le *Cartulaire de l'Yonne*, t. II, p. XX, que « l'existence d'une vaste enceinte fortifiée au sommet d'une montagne qui domine Saint-Moré, la rivière de Cure et la voie romaine atteste encore l'exactitude du campement des Sarmates à Chora ». Mais dans la notice : *Les Voies romaines de l'Yonne*, Bull., 1864, p. 60, il pense que « l'âge des murailles doit être sensiblement rapproché des temps féodaux », « les débris de poterie grossière, de tuiles à rebords, de fers de lance et de petits ustensiles en cuivre n'ayant rien de caractéristique » (2).

M. de Caumont, dont l'autorité est d'un si grand poids, faisait remarquer au Congrès de Nevers qu'il ne faut pas attacher, en général, une grande importance à la qualité du ciment romain, raison que M. Baudoïn alléguait en faveur de l'antiquité, puisqu'on trouve des constructions très négligées en maçonnerie et même en terre et en pierres sèches. Dans son *Abécédaire d'archéologie*, 3<sup>e</sup> édit. 1870, p. 387, il donne le

(1) Voir la note D.

(2) Il est inutile de dire que M. Quantin, qui a classé nos archives et publié les Cartulaires, n'a rien trouvé qui se rapportât, de près ou de loin, à Cora et à son camp.

plan du camp, d'après M. Baudoin, et un spécimen de la construction (qui est plutôt un schéma) ; et après l'avoir décrit, il ajoute : « MM. Victor Petit et Quantin ont regardé cette construction comme étant du VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle, mais ils n'ont pas démontré qu'elle ne doive être attribuée aux derniers temps de la période gallo-romaine ; et je n'ose la présenter comme un exemple authentique de l'époque à laquelle on l'attribue. On peut admettre que ce mode de construction (à cordons de pierres inclinées) a été usité depuis le V<sup>e</sup> siècle jusqu'au XI<sup>e</sup>, puisque, d'une part, nous le trouvons dans les constructions incontestablement romaines et dans les châteaux les plus anciens du XI<sup>e</sup> siècle ».

M. Maurice Prou, dans son remarquable ouvrage : *La Gaule mérovingienne*, Paris, sans date, p. 261, regarde comme vraisemblable que la muraille de « Chora » a servi de fortification à l'époque mérovingienne, la méthode de la construction romaine s'étant conservée quelque temps. Il reproduit, d'après V. Petit, le dessin de la muraille à laquelle il attribue les caractères du travail romain : « blocage, petit appareil, chaînes de briques, mais d'un travail plus grossier ».

M. l'abbé Poulaine, curé de Voutenay et desservant de Saint-Moré pendant quelques années, a publié dans la *Revue archéologique*, 1899, II, p. 218-225, une courte note sur « le camp de Chora », plutôt pittoresque et sans références, dont il suffira de donner ici une analyse (1), la critique devant en être faite à la fin. Un dessin accompagne le texte, c'est le moins inexact de tous, quoique l'appareil soit extraordinairement grand ; une autre planche figure des armes : un scramasaxe et une francisque, dont l'origine n'est pas indiquée.

« Chora est une montagne célèbre parmi les archéologues et les historiens, dont l'enceinte fortifiée a plus de 300 mètres de long ». Elle fut occupée par les Gaulois, car on y trouve des monnaies incontestablement gauloises, par les Romains et très probablement par les Francs. On y trouve des haches de pierre, des pointes de flèche à pédoncule et ailerons et surtout à base rectiligne. « En 356, le camp de Chora figure comme étape dans l'itinéraire indiqué à Julien l'Apôstat ; et avant lui Sylvain avait pris la même voie ». En 400, on y entretenait un corps de Sarmates, et saint Germain, avant son élévation, reçut d'Honorius l'ordre de garder le *Choræ vicus*, c'est-à-dire Chora ». « Il y a quelque temps, on voyait encore,

(1) Voir la note F.

sur un des flancs de la montagne, les vestiges d'un aqueduc par où, dit-on, montaient, au moyen de machines hydrauliques, les eaux d'une fontaine sur la plateau ». « On remarque un tas de pierre qu'on nomme encore aujourd'hui les ruines du temple de Janus ». Près de ces ruines, « se trouve un cimetière où ont été ensevelis des guerriers, c'est un pêle-mêle d'ossements ». « Les recherches assez importantes opérées par lui pendant plusieurs années lui ont donné des armes de tout genre : pointes de javelot et de flèche, couteaux en fer, et un grand nombre de médailles de bronze et d'argent ». Chora n'était pas une ville, « on ne connaît que quatre ou cinq endroits où s'élevait autrefois quelque édifice ». Dans le Bulletin de la Société d'études d'Avallon, 1894, *Les médailles antiques de la vallée de la Cure*, M. l'abbé Poulaine dit avoir trouvé « un *æs rude* démonétisé, dans un vase brisé, à Chora », p. 132 ; puis, que « les médailles des Lingons abondent sur le plateau de Chora ».

M. Adrien Blanchet clôt la liste des archéologues qui ont parlé du camp de Cora. Son ouvrage très documenté : *Les enceintes romaines de la Gaule*, Paris, Leroux, 1907, ne dit qu'un mot, incidemment, de Cora qu'il connaît seulement par l'opuscule cité de Victor Petit, ce qui est suffisant pour se prononcer (p. 248-250). La date de 889, proposée par ce dernier, semble lui agréer, et il donne « tort » à ceux qui la mettent au v<sup>e</sup> siècle.

« La période carolingienne, écrit-il, fut assez active au point de vue des travaux de fortifications. Ainsi Charles-le-Chauve ordonne en 869 de fortifier Le Mans et Tours et d'autres cités près de la Seine... C'est sans doute à la même époque ou à peu près qu'appartiennent les murs du « camp de Cora » (Saint-Moré, arrond. d'Avallon) qui me paraissent avoir quelque analogie avec la muraille de Francfort-sur-Mein, découverte récemment et considérée comme carolingienne ».

J'ajouterai que le Congrès de la Société française d'archéologie, réuni à Avallon en 1907 et à qui j'ai donné un résumé de la question, n'a pas discuté le rapport. Un seul membre, M. de Saint-Venant, délégué par le directeur, M. Lefèvre-Pontalis, a visité le camp, tous les autres ayant suivi l'excursion d'Alise-Sainte-Reine.

## ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE.

Il fallait un long examen des lieux, beaucoup de renseignements et de nombreux sondages pour retrouver, sur une surface de 20 hectares, l'emplacement des stationnements anciens. C'est de 1902 à 1907, et grâce à de généreux concours (1) que les fouilles du camp et le déblaiement de ses murailles ont pu être menés à bonne fin ; les résultats, pour l'époque préhistorique surtout, sont satisfaisants.

MM. Baudoin et Marcel Bonneville avaient pressenti, en effet, une époque très ancienne qu'ils appelaient gauloise. La seule inspection du camp suffit à la révéler, car on peut ramasser partout des galets, des silex et de la poterie primitive (2) qui sont un indice sûr de l'industrie des grottes. Mais il fallait fouiller pour atteindre les gisements, car, par leur glissement, les terres ont formé au bas des pentes du camp des couches qui ont parfois 2 mètres d'épaisseur. Le pied du retranchement, à l'intérieur, était d'abord indiqué, d'autant plus que le propriétaire (3), qui a édifié une vigne sur le bord, avait trouvé en enlevant des terres, beaucoup de poterie primitive et des ossements.

1. *Le retranchement.* — Les premières fouilles ont été faites à l'extrémité Ouest de l'arrière-mur, et sur 30 mètres de longueur seulement, tout au pied du retranchement, la terre ayant été enlevée autrefois sur la plus grande partie. Il y avait 1 mètre de terre, en moyenne, et trois couches distinctes : argile jaune caillouteuse de la roche, sans vestiges, 30 c. ; argile brune, 15 à 25 c., très riche en débris ; argile rougeâtre de la surface contenant quelques rares silex et poteries. Le

(1) Voir la note F.

(2) La poterie dite primitive, des époques de la pierre polie, du bronze et du fer en partie, celle faite à la main, d'argile mêlée de gros sable, mal cuite, à cassure noire. Je la décrirai toute ensemble.

(3) M. Marie Brulé, de Saint-Moré, homme observateur, ainsi que ses fils, a trouvé un vase de poterie primitive entier, avec un dessin en zig-zag (dents de loup) et un certain nombre de médailles. Les vases sont toujours brisés, mais ils sont tellement variés de rebords et d'ornements qu'on peut les compter à chaque stationnement avec assez d'exactitude.

niveau intermédiaire était donc un sol archéologique semblable à celui de grottes ; et dans sa couche continue, tous les objets étaient intimement associés : ossements, galets, silex, poteries, objets de bronze et de fer : c'était un document sûr et précieux.

Les récoltes de la terre brune, à cet endroit, comprennent : 260 galets de granit ; 3 meules et molettes, 148, éclats de silex, 13 outils : percuteur, grattoirs (un en feuille, retouché sur tout le dos) (Pl. II, fig. 5) 1 fusaïole, 1 fragment de bracelet en schiste bitumeux, 250 vases environ de poterie primitive commune, 45 vases (1) en poterie fine lustrée noire, 9 objets en bronze et une petite scorie de fer. Le bronze comprend : 1 pointe de flèche à douille et à ailerons (Pl. II, fig. 10) de 5 c. sur 2 ; 1 tige d'épingle de 16 c. ; 1 fragment de bracelet à godrons ou nœuds espacés, de 6 c. de longueur (fig. 16) ; 1 fragment de bracelet à nœuds rapprochés de 6 cm. également (fig. 17), les deux étant semblables aux spécimens d'Hallstatt ; 1 fragment de bracelet uni ; 1 plaquette allongée avec des côtes : fragment peut-être de jambière ; 1 paire de tablettes rectangulaires, de 1 c. 5 sur 1 c., tenues à distance par deux tiges à rivets d'une exécution parfaite (fig. 14), 1 bande mince de 2 cm. 5 ; 3 fragments de fils, de bracelets peut-être, à section quadrangulaire. Les numéros 10 et 14 et deux autres objets sont recouverts d'une patine bleue brillante qui s'écaille et qui ressemble à la turquoise (2) ; les autres ont une patine sombre et terne.

Il faut ajouter à ces bronzes les objets qu'un archéologue distingué d'Auxerre, M. le docteur Ficalier, a récoltés au pied du retranchement dans une fouille, et qu'il m'a cédés avec toutes ses collections des grottes (Nermont, les Fées, le Trilobite). Ce sont : 2 fragments de fibules (fig. 19, 19 a) ; 1 pendeloque gravée et ajourée, formée de deux cadres lancéoles et accouplés (fig. 21) ; 1 pendeloque en plaquette rectangulaire crénelée sur ses bords ; 1 pointe de lance à douille ornée de traits (l'échantillon à disparu) (3) ; une autre pendeloque (fig. 22 a-b).

(1) Voir la note 3 de la page précédente.

(2) Voir la note G.

(3) L'authenticité de ces objets ne fait point de doute ; mais le niveau de leur dépôt étant incertain et ces lieux ayant été fréquentés à toutes les époques, il faudra déterminer leur âge par analogie avec des objets datés. La pointe de lance lui ayant été

Mais le retranchement lui-même devait être attaqué ; il fallait voir s'il fournirait des indices de son origine. Il a donné les mêmes résultats. Une première tranchée verticale prise du bas a été poussée jusqu'à 14 mètres en avant. Une autre a été menée dans le sens de la longueur au milieu de la pente. La première a laissé voir la couche brune continue allant finir à 10 mètres en s'amincissant : c'était une preuve que le retranchement, au moins dans sa bordure, avait été élevé après une certaine durée d'occupation.

La coupe du terrain, sur 3 mètres de hauteur, donne de bas en haut : pierres et pierrailles 1 m. 30 ; pierres de moellon, toutes rougies et même calcinées, disposées dans un certain ordre et contenant de petites masses de chaux pénétrées d'argile, 60 cm. ; pierres sans ordre, quelques-unes rougies, avec lentilles de chaux, 60 cm. ; terre végétale, 20 cm. La tranchée longitudinale a montré une grande surface de pierraille noircie de 80 cm. d'épaisseur.

Les récoltes faites dans la masse du retranchement comprennent : 45 galets, 1 éclat de silex, 15 vases de poterie primitive commune, 1 vase en poterie fine, des ossements d'animaux, entre autres un fragment de bois de cerf, de 5 cm. sur 3, scié entièrement aux deux bouts, 3 objets en bronze : 1 bouton plat, circulaire, à bélière (fig. 12), à patine terne, trouvé dans la couche brune à 1 mètre 50 de profondeur ; ailleurs que dans cette couche : 1 bouton conique, massif, sans queue (fig. 13), à patine brillante ; 1 fragment de bracelet en ruban plat. Le fer est représenté par un petit fragment de tige récolté dans la couche brune à 1 mètre 30 de profondeur.

De petites tranchées faites sur d'autres points ont mis à découvert des couches de pierres assez volumineuses et fortement rougies (1).

2. *La côte ouest.* — Le pied du retranchement ne pouvait pas

prise, le docteur Ficatier, qui est dessinateur habile autant qu'observateur, l'a dessinée. Elle est en tout semblable à celle du musée d'Avalion provenant de la cachette d'Arcy.

(1) Dans une fouille faite au pied du retranchement, en revenant vers l'entrée, on a trouvé, la base engagée dans la couche brune, un vase presque entier tout semblable à la poterie primitive, mais fait au tour. Plusieurs autres fouilles ont été pratiquées de place en place sur la bordure Ouest ; on y rencontrait cette même couche à 1 mètre de profondeur et sur 40 cm. d'épaisseur mais ne contenant que des galets et de la poterie.

être le stationnement habituel, la rareté des débris animaux le prouvait ; il fallait le chercher ailleurs. En examinant le camp, on constatait que l'endroit le plus favorable se trouvait sur la côte tournée au soleil couchant ; c'était l'endroit le plus abrité et en même temps le moins déclive. Une fosse d'arbre arraché montrait une certaine profondeur de terre et des galets avec de la poterie.

C'est là, sur 100 mètres, au pied du petit bois de pins, que les fouilles ont été faites. Déjà M. Baudoïn avait découvert, entre ce point et les ruines du bâtiment, dites « l'église », un gisement d'os humains, un stylet et une fibule avec des morceaux d'une poterie grossière en miettes. La terre nivelée de la pente, qu'on pouvait croire de peu d'épaisseur, descendait parfois jusqu'à 1 m. 20, le sol rocheux formant tout le long une sorte de gradin. Il y avait donc là un véritable fossé où le stationnement s'était abrité ; et, selon cet alignement, les dalles de pierre, tantôt pêle-mêle, tantôt posées avec un certain ordre les unes sur les autres, se trouvaient, à tous les niveaux, dans une terre brune, confondues avec les galets, les silex, les ossements, le charbon, la poterie et les objets de bronze. Ces fonds de cabane n'offraient pas, comme ailleurs, des morceaux d'argile gardant l'empreinte de fascines ; et il faut plutôt y voir de simples huttes où la pierre, le bois, la terre battue formaient la construction.

Les récoltes ont donné : 345 galets, 5 meules et molettes, 1 polissoir en grès ferrugineux, 166 éclats de silex, 16 outils : perceurs, grattois terminaux et latéraux, perçoirs, tranchets, pointes de flèche ; 203 vases en poterie primitive commune, 1 petit vase entier, sorte de jouet d'enfant ; 36 vases en poterie fine, lustrée noire ; 3 fusaïoles ; 1 gros lopin d'argile cuite ; 6 objets en bronze : 1 fragment de hache (le tranchant) ; 1 fragment de bracelet filiforme de 4 cm., orné de traits, à patine brillante (fig. 15) ; un fragment de fibule, à boule terminale (fig. 18), qui rappelle le type hallstattien 1213 du Musée préhistorique de Mortillet ; 1 fragment de fibule, le corps en barque, qui se rapproche de type 1224, de la même époque (fig. 20) ; 1 stylet — spatule plat de 3 cm. 5 (fig. 11) ; plusieurs fils de bronze. Le fer est représenté par un petit fragment de tige ; l'os ouvré, par un fragment de bois de cerf, évidé, taillé en biseau d'un bout et percé en travers de l'autre.

Les sondages entrepris à 10 mètres plus bas que cette ligne de stationnements, ont fait reconnaître un autre alignement



CAMP DE GORA ; extrémité S. O. du rempart.

de 30 mètres de longueur qui a paru être une suite de fournaux de fondeur. De place en place, en effet, il y a des endroits circonscrits où les pierres sont accumulées sur 30 à 50 cm. d'épaisseur. Au centre, se trouve une masse de pieraille calcinée et cimentée par la chaux mêlée d'argile ; et, sous le bloc, les charbons sont en place. On a récolté dans ces foyers : 170 galets ; 7 meules et molettes ; 57 éclats de silex ; 10 outils ; 1 objet de bronze : pointe de poignard ou d'épée de 8 cm., avec une côte médiane (fig. 8) ; elle porte les traces du feu. Il y a absence de poterie et d'ossements.

3. *La côte Est.* — Malgré sa position abritée et son voisinage de la rivière, cette côte très escarpée n'était pas faite pour un stationnement. Cependant, un endroit moins déclive, au sol noir, attirait l'attention ; des fouilles y ont été faites sur 20 mètres de longueur et 10 de largeur. Elles ont fourni : 10 galets ; 22 vases de sorte commune ; 10 de sorte fine ; 1 fusaiote ; 2 morceaux de bitume ; 1 silex et quelques ossements d'animaux. Il faut remarquer ici que la poterie primitive est plus dure, moins grossière et qu'on y a trouvé un morceau portant les traces du tour.

Avant de quitter la côte Ouest, des fouilles ont été faites à côté, dans le bâtiment en ruines qu'on m'avait signalé comme un ancien cimetière. Il n'y avait pas trace d'inhumations, mais dans la couche de terre argileuse, de 80 cm. d'épaisseur, au plus, on a rencontré partout des débris de la poterie primitive commune, à englobe bien lissé, mais sans trace d'ornement. La récolte comprend en outre : 10 galets ; 3 meules dont l'une, en granit, forme une belle dalle mince de 36 cm. (musée d'Arcy) ; 6 éclats de silex ; 1 tranchet de 5 cm. 5 retouché sur les côtés (fig. 1). Ces vestiges, qui indiquent l'époque de la pierre sans métal, dite néolithique, n'étaient pas les seuls. Dans le fossé du grand stationnement, tout à l'extrémité, à 20 mètres du bâtiment, où les niveaux du remplissage n'étaient pas aussi tranchés qu'au retranchement, on a observé, toutefois, que la partie inférieure contenait une poterie toujours simple, et les objets recueillis là sont : 1 bon grattoir discoïde de 4 cm. ; 2 pointes de flèche à tranchant transversal de 2 cm. 5 (fig. 2) ; 1 pointe de flèche triangulaire équilatérale, du type du camp de Chassesey (fig. 7) (Musée pré-historique, 368) ; 2 tranchets, l'un de 6 cm. retouché sur le dos.

En récapitulant ces inventaires (sans compter la collection

Ficatier), nous avons : 640 galets ; 18 meules et molettes ; 1 polissoir ; 379 éclats de silex ; 39 outils ; 5 fusaiöles ; 491 vases de sorte commune ; 92 vases de sorte fine ; 19 objets de bronze, 3 objets de fer ; 1 objet en schiste ; 2 morceaux de bitume ; 2 os ouvrés (bois de cerf).

La faune de ces stationnements est la faune actuelle, mélange d'espèces domestiques et d'espèces sauvages ; mais bien incomplète. Les débris étaient abondants surtout dans les fonds de cabane ; on y a trouvé le bœuf, le plus abondant, puis le cochon ou le sanglier, le cerf, le mouton de petite taille, le cheval qui est très rare et le renard, seul représentant des carnassiers. Les débris sont des dents isolées ou des fragments de mâchoires, des os longs presque tous cassés en longueur. Le crâne, les vertèbres et les côtes manquent totalement ; c'est tout à fait l'aspect des grottes. Le sanglier fournit d'énormes défenses et le cerf, des bois volumineux.

Les galets, en granit du Morvan, sont presque tous intacts et de la grosseur du poing, plus ou moins ; ils paraissent avoir été choisis pour projectiles. Il y en a deux seulement de très gros : 5 kilogrammes environ ; plusieurs ont passé au feu.

Les silex sont ceux de la craie ; et les éclats, les nucléus et les percuteurs annoncent la fabrication ; on dirait un atelier des grottes, sauf que les lames sont ici très rares et de petite dimension. Les outils seraient dans la proportion du dixième, mais l'ensemble en est médiocre. Il y a quelques bonnes pièces qui témoignent de l'habileté ; et les grattoirs terminaux (fig. 3) surtout, rappellent le magdalénien ancien ; une pointe de flèche en feuille (fig. 6) était au niveau supérieur. Le bracelet en schiste a été trouvé déjà dans une grotte avec la même poterie noire, lustrée, et dans deux tumulus de l'époque du fer (le Marnien de la Tène).

La poterie est tout à fait celle de la grotte de Nermont (Saint-Moré), de l'époque du bronze. La sorte commune est parfois grossière avec une épaisseur de 2 cm., parfois bien lissée et légère ; les vases devaient avoir un fond arrondi, car il n'y a guère qu'une trentaine de fonds plats distincts. On trouve des rebords droits, recourbés plus ou moins, incurvés (6 seulement), amincis ou épaissis ; mais il y a une telle variété qu'on ne saurait dire si deux rebords se ressemblent. La prise du vase a fait imaginer différents appendices : ce sont des saillies du rebord ou du col offrant même un creux pour la place du pouce ; c'est l'ébauche de la queue qui est représentée

par un seul spécimen court et épais ; ce sont des mamelons percés en petit nombre, dont l'un est placé verticalement ; puis des oreillettes que l'on pinçait avec les doigts et dont plusieurs sont délicatement faites ; enfin, ce sont les anses proprement dites, assez épaisses, où le doigt pouvait passer. On trouve à côté de ces perfectionnements, le mode de suspension le plus simple : le trou percé avant la cuisson.

Beaucoup de vases communs, au moins le dixième, ont reçu, grands et petits, une ornementation de gravures ou de moulures. Ce sont pour les gravures : des lignes groupées, des impressions digitales, des creux réguliers, des coups d'angle, des traits ou des virgules, des feuilles de fougère, des dents de loup (un échantillon était incrusté de matière blanche). Pour les moulures, ce sont des mamelons pleins et des boutons, des côtes, des cordons saillants simples ou décorés. Ces derniers offrent une grande variété, ils forment les cordons pincés, creusés ou découpés qui entourent le bord ou le col du vase, et plus rarement suivant la verticale. Il y a certains cordons, pincés en torsade, qui sont vraiment élégants.

La poterie fine est celle qui est recouverte d'un englobe noir, lustré, brillant et très résistant ; la pâte en est plus compacte, mieux cuite, et la sorte plus légère. L'humidité constante des terres lui a fait perdre le lustre qui s'est conservé intact dans la grotte de Nermont et qui joue la glaçure. Cette poterie, beaucoup moins abondante que l'autre, est surtout décorée de côtes plus ou moins saillantes ; deux morceaux à englobe rouge portent des traits concentriques remplis de matière blanche. Il y a une anse épaisse, et, enfin, trois morceaux de poterie, découpés régulièrement en rondelles.

Les inhumations signalées par M. Baudoin n'ont pas été retrouvées, mais l'homme avait laissé de ses ossements mêlés aux débris de toutes sortes. On a recueilli dans le stationnement de l'Ouest 14 fragments : crâne, humérus, cubitus, fémur, métatarsien, radius (presque entier). Les os sont cassés nettement et sans trace de feu. Il est fréquent de les trouver dans les niveaux de l'âge du métal.

L'exposition de ces résultats montre clairement que Villaucerre, formant une position naturelle très forte, est devenue un camp retranché par les ouvrages élevés à plusieurs époques. La question des camps est aujourd'hui à l'ordre du jour, comme autrefois l'était celle des mégalithes. On en veut faire le recensement et l'étude pour déterminer les vrais camps et

les classer selon leur âge ; car ils commencent à l'époque néolithique et se continuent aux époques du bronze et du fer.

Les camps de notre région se relieut à ceux de la Côte-d'Or et de la Franche-Comté, comme nos mégalithes se relieut à ceux de la Bretagne. Il faut examiner les camps qui n'ont pas subi de remaniement à l'époque historique pour juger des changements que le nôtre a pu recevoir. Nous avons au sud de la Bourgogne, à Chassey, près de Chagny, un camp de l'époque néolithique dont les enceintes ont 9 à 14 mètres de hauteur. Plus près de nous, les Chatelets du Val Suzon, près de Dijon, que j'ai visités, nous fournissent un point de comparaison. Celui d'Étaules, en forme d'éperon barré, est fermé par un *agger* de 30 mètres de largeur à la base et 8 mètres de hauteur, muni d'un fossé régulier dans le roc, d'égale longueur, et accessible par une entrée de 6 mètres de largeur au bord de l'abrupt ; des murets de 1 mètre de hauteur protègent les bords du camp les plus faibles. L'autre camp a son entrée défendue par un retranchement de 7 mètres de hauteur et par deux autres parallèles, en devant, de 1 mètre de hauteur, munis tous les trois de fossés. Les gros retranchements sont recouverts d'une chape de chaux durcie de 60 cm. à 1 m. 50 d'épaisseur, ce qui a fait appeler ces enceintes : des enceintes calcinées. On a récolté dans ces camps le silex, le bronze, le fer, la poterie primitive commune, la poterie lustrée noire, et même une sorte faite au tour.

D'après ces exemples et beaucoup d'autres, on peut attribuer aux temps préhistoriques, les murets du camp de Cora qui bordent les points faibles et surtout le large muret qui ferme le côté long de l'esplanade et qui contenait de la poterie primitive. Quant au fossé, qui n'occupe pas toute la largeur de l'isthme et qui offre, sur une moitié, plusieurs passages accessibles, il reviendrait plutôt aux constructeurs du rempart : ils ont ouvert là une carrière qui est devenue secondairement une défense.

Le grand retranchement est bien l'œuvre des hommes préhistoriques, mais sa largeur, plus considérable qu'aux Chatelets, exigerait plus de hauteur. Il semble bien que des matériaux aient été enlevés de la masse pour construire le mur en maçonnerie, d'autant plus que ces matériaux sont souvent de bon moellon. On ne comprendrait pas, d'ailleurs, un retranchement qui aurait 7 mètres de hauteur à l'extrémité la mieux défendue naturellement, et 3 à 4 mètres à l'autre extré-

mité qui est le point le plus faible. Peut-être cet *agger*, précédé d'une avancée, avait-il 8 à 10 mètres et portait-il un recouvrement de chaux, comme la couche supérieure de pierres rougies le ferait supposer.

Au camp de Cora, on se trouve donc déjà en présence de quelques vestiges de l'industrie néolithique, laquelle est très rare dans nos grottes de l'Yonne. On ne peut pas y voir un stationnement habituel, et encore moins un camp ; la butte fortifiée par la nature a servi simplement de refuge en quelques circonstances aux hommes de la pierre polie, et la date n'en peut guère être fixée.

Ce sont surtout les hommes de l'époque du métal qui ont choisi ce site favorable et y ont établi un cantonnement et un camp, deux choses qui allaient toujours de pair en ces temps là ; et nous retrouvons aussi ces hommes dans nos grottes plus souvent que les néolithiques. Les débris de faune et d'industrie n'indiquent pas ici un groupe nombreux ; mais leur nature annonce une occupation prolongée.

Il y a du fer, quoique en très petite quantité, et il y a des bracelets et des fibules (fig. 16, 17, 18, 20), qui sont du premier âge du fer (1). La poterie, qui fournirait des données si les vases étaient intacts, ne peut nous renseigner. L'industrie du potier était restée, au fond, ce qu'elle était à l'époque néolithique, ce que M. Paul de Chatellier a très bien constaté en Bretagne pour le premier âge du fer. Mais nous trouvons une sorte fine, lustrée, noire qui est de l'époque du fer et aussi du déclin de l'âge du bronze, selon quelques-uns. Nous pouvons donc déjà conclure que l'occupation du camp, pour une période du moins, remonte à l'époque dite *hallstattienne* ou du premier âge du fer qui, d'après M. Montélius, daterait de 850 ans avant J.-C.

Mais l'époque du bronze pur n'est-elle pas représentée ? L'industrie encore active de la pierre pouvait le faire penser (2). Seulement, le petit nombre des objets, trop souvent fragmentés, rendait difficile une détermination. Ne voulant pas la

(1) Voir au Musée de Saint-Germain les photographies des objets du cimetière de Hallstatt (Autriche).

(2) L'Anthropologie 1903, p. 444, Pirouet, *Préhistorique de la Franche-Comté*. Dans les camps, avec retranchements de 7 mètres de hauteur, la pierre est associée au bronze, elle prédomine au Cebennien, elle fait exception au Rhodanien, elle disparaît au Mœringien.

faire moi-même, j'ai soumis les échantillons à trois archéologues les plus compétents dans cette branche de l'anthropologie ; et leur opinion concordante, fondée surtout sur l'examen de la pointe de poignard et de la pointe de flèche, a levé les doutes : l'occupation du camp remonte à la fin de l'âge de bronze.

L'intérêt de ce stationnement de plein air s'accroît de la présence, non loin, de stations abritées du même temps. A 2 kilomètres, en effet (Pl. I, fig. 2), en aval, sur la rive droite de la Cure, et bien en vue du camp, s'élèvent les escarpements de la Côte de Chair en bordure d'une anse de la rivière ; et ces abrupts cachent une douzaine de grottes. Quatre de ces cavités sont sûrement de l'époque du bronze ; la grotte de Nermont (1), surtout, est l'image fidèle de Cora. Sur le plancher, se trouvait un petit gisement de l'industrie néolithique avec tranchets et poterie très primitive ; puis venaient deux ou trois couches de l'époque du bronze et de la transition au fer, et, enfin, des débris gallo-romains et mérovingiens.

De plus, le promontoire qui abrite les grottes est occupé, du côté des abrupts, par trois enceintes qui en font un camp bien caractérisé. Une plus grande, importante, demi-circulaire, a pour base la bordure rocheuse ; une deuxième, presque concentrique, en quart de cercle, s'étend plus loin, et un tronçon s'intercale entre les deux. La première est disposée de façon à renfermer dans l'enceinte le seul passage praticable des abrupts qui donne accès à la grotte de Nermont et à ses voisines. On ne peut s'empêcher d'être frappé de ce voisinage des grottes et du camp (2) et de l'analogie de leur industrie ; on y verrait volontiers les mêmes populations.

Nous trouvons donc à Cora un stationnement de l'époque préhistorique et de la période 5 (finale) de l'âge du bronze, qui, d'après M. Montéilus daterait de 1050 à 850 avant J.-C. C'est l'époque de David et Salomon, du premier empire de

(1) *Dictionnaire des sciences anthropologiques*, art. poterie, p. 920. Congrès de l'Association française, 1885. Docteur Ficatier : *l'Époque et les poteries campiniennes*, Auxerre, 1889. Pour paraître : abbé Parat, *La grotte de Nermont*, dans le Bull. Soc. des sc. de l'Yonne.

(2) Sur Arcy-sur-Cure, limitrophe de Saint-Moré, il y a la célèbre grotte des Fées dont la couche supérieure était de l'âge du bronze au déclin ; et, non loin, on a trouvé une cachette du même temps (Musée d'Avallon).

Ninive, de la puissance de Tyr, des temps héroïques de la Grèce (prise de Troie 1200) ; en Egypte, de la dynastie des Ramsès (Ramsès II, Sésostris le Grand), de la domination commerciale des Phéniciens sur la mer Méditerranée et l'Atlantique. Puis le stationnement se prolonge pendant la transition du bronze au fer qui forme le premier âge du fer (Hallstatt 1, peut-être 2), aux débuts de l'époque appelée protohistorique, et à une date approximative de 850 à 600 ou peut-être 400 avant J.-C. Cette époque répond à la captivité des Juifs, 720, au règne de Cyrus (chute de Babylone, 538), à la fondation de Rome, 754, et la prise de Rome par les Gaulois 390, à la grande civilisation de la Grèce, VII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle, à la fondation de Carthage, 800, de Marseille, 600.

#### L'EPOQUE HISTORIQUE.

Le camp de Saint-Moré, bien longtemps après l'occupation des hommes de l'âge du bronze, fut choisi et fortifié selon la méthode des peuples en possession d'armes nouvelles plus meurtrières. Sur le retranchement antique, les derniers venus bâtirent un rempart qui rendait l'accès plus difficile. Or il s'agit de déterminer l'époque de cette défense et de savoir à quel peuple elle appartient. De prime abord, cela paraît plus simple que de dater la première occupation, les temps étant plus rapprochés de nous. Mais on a contre soi le silence de l'histoire, la rareté des trouvailles et le caractère singulier de la construction.

A voir ce camp, ainsi placé près de la voie romaine à son passage sur la Cure, et d'un groupe d'établissements d'une certaine importance, on serait porté à croire que ce poste de surveillance se rapprocherait des temps mêmes de leur fondation. D'un autre côté, si on considère la grossièreté et l'étrangeté du travail, on le classera parmi les œuvres de la décadence, et même on le fera descendre jusqu'à l'époque carolingienne. Il y a donc une obscurité qu'il faut essayer de dissiper. Pour cela, le mode de construction sera comparé aux types connus, et les objets seront classés aussi exactement que possible.

Quant on monte au camp, en venant de Saint-Moré, par le chemin ordinaire (1) qui n'a rien d'une chaussée romaine, on

(1) Ce chemin direct a été coupé par la voie ferrée, et il faut maintenant, pour le retrouver, suivre la ligne après l'avoir tra-

trouve, précédant l'entrée, sur 350 mètres, et d'un côté seulement, des murs en pierres sèches, sans doute détruits en partie ou remaniés, qui devaient défendre cette partie assez abordable. Ce chemin, en palier à cet endroit, ou en pente très douce, au lieu de gagner en ligne droite l'esplanade, tourne brusquement à 50 mètres d'elle et forme une montée de 3 mètres, en dos d'âne, faite de pierres rapportées (1). En face de cette butte, s'élève la grosse tour qu'un mur de 3 mètres d'épaisseur, traversant le chemin, relie à l'enceinte principale. Ce détour du chemin, cette montée, ce mur très épais, cette tour plus forte que les autres, ayant un côté rectiligne en bordure du chemin, indiquent bien une porte percée dans le mur et pourvue de moyens de défense. C'était la petite porte du camp introduisant d'abord dans l'esplanade fermée de trois côtés (fig. 4).

La tour, de 15 mètres de diamètre, a son parement entièrement ruiné, sauf sur le bord rectiligne ; le blocage qui la remplissait est aussi détruit en grande partie. Tout cela parce que les habitants du village, toujours à la recherche d'un trésor caché, s'imaginaient que les tours avaient des chambres et des souterrains qui gardaient les choses de prix (2). On voit, cependant, le côté rectiligne sur 10 mètres de longueur et 2 mètres de hauteur, dont 1 mètre était en fondations. Le parement est en gros moellon à assises réglées et à mortier de chaux. Le blocage est fait, de même, de gros matériaux placés dans tous les sens dans une chaux abondante et très dure.

Le mur d'entrée, qui s'amorce à l'extrémité d'avant du côté rectiligne de la tour, se retrouve en substruction dans le chemin et dans le champ voisin où sa base est plus élevée de 2 mètres par suite de l'exhaussement du sol. Il a un bon parement où l'on voit quelques pierres inclinées. Il se raccorde

versée au passage à niveau. On peut aussi prendre les sentiers des côtes Nord ou Est (Pl. I., fig. 1) ; celui du Nord conduit au pied du retranchement.

(1) Les gens disaient que le dos d'âne, qui a été abaissé, cachait un souterrain allant de la tour au camp, car le terrain résonnait au passage des voitures. Une fouille a fait voir qu'il n'y avait que de la pierraille à cet endroit, et, en contre-bas, les fondations d'un gros mur.

(2) C'est encore l'opinion courante, et l'on me demandait toujours pourquoi je ne cherchais pas dans les tours.

avec le petit mur de l'enceinte par un angle droit formant extérieurement un quart de cercle (1).

Le petit mur, long de 65 mètres et large de 2 mètres seulement, n'est qu'une substruction à l'endroit du raccordement, et il a au pied une épaisse couche de pierraille où l'on a trouvé un débris de tuile à rebords tout frais. A 30 mètres, ce mur se dégage du sol et montre à sa base un cordon saillant fait d'une assise de 20 cm. de hauteur et de 30 cm. de largeur qui devient plus loin une saillie de trois rangs de pierres, de 60 cm. de hauteur. Ce sont les fondations, car, dans le déblai, on allait jusqu'au pied pour donner le plus de relief possible aux ruines. Ce mur est d'une exécution plus négligée que les autres ; il se raccorde avec la grande muraille, à la tour d'angle, par une courbe extérieure et intérieure de 9 m. de longueur.

La première tour du rempart, à l'angle, est démolie en partie ; il y a au pied des fondations de grosses pierres à sec, mises en renforcement. Le parement conservé de la partie de droite a de gros moellons de 30 cm. de longueur sur 20 de hauteur, et quelques pierres inclinées isolément ; le mortier contient un peu de tuile pilée, ce qui constitue le ciment romain. La première courtine offre des assises régulières et quelques dalles inclinées ; son mortier est de chaux dans la partie attenant à la tour et de ciment franchement rouge dans l'autre partie. On voit un bloc de grés ferrugineux dans le parement.

La deuxième tour, la mieux conservée, a gardé ses joints en mortier de chaux, ce qui est l'exception. Ce mortier, fait de gros sable granitique de rivière, où l'on reconnaît des coquilles de moule, est donc loin d'être égal dans sa résistance à la gelée. La moitié gauche de la tour offre un cordon de dalles inclinées qui s'arrête au milieu. Au pied, on peut voir dans une cavité de démolition, un rang de pierres inclinées dans le blocage même. L'autre moitié est ornée, à 2 mètres de hauteur, d'un cordon en arête de poisson en partie ruiné (Pl. 3). La courtine suivante a son pied muni d'un cordon en saillie, comme le petit mur. On voit dans son parement un cordon de pierres inclinées, de 10 mètres de longueur, reposant sur un rang simple de dalles ayant 30 à 50 cm. de longueur et 5 cm.

(1) Ces parties, qui sont tout près de la vigne, ont été remblayées par nécessité.

d'épaisseur. Un mètre plus loin et un peu plus haut, il y a un cordon en arête, de 4 mètres de longueur. Deux gros galets de granit tranchent dans le moellon. La première moitié est bâtie à la chaux, l'autre est en chaux à la base, et en ciment très rouge au sommet.

La troisième tour, assez ruinée en devant, présente un cordon saillant, d'une assise, à son pied ; elle est bâtie toute à la chaux. On y voit quelques pierres inclinées isolément. La troisième courtine, bâtie de même, est ornée d'abord de deux cordons juxtaposés, l'un, de 1 mètre de longueur, formé de dalles de 80 c. ; l'autre de 2 mètres, séparé du premier par une dalle à plat. Plus loin, à 1 mètre 50 de hauteur, se trouve une arête de 7 mètres formée de dalles de 50 cm., dans un rang et de 20 cm. dans un autre. A 8 mètres de la tour, on voit des pierres fortement rougies, elles signalent un petit four à chaux (1) qu'on avait établi dans l'éboulis, et reconnaissable à une lentille de chaux pure de 30 cm. d'épaisseur reposant sur des dalles calcinées et des charbons. Cette courtine porte à son sommet des pierres de grande dimension, ce qui est le fait d'une mauvaise construction (2).

La quatrième tour, aussi ruinée que la précédente, est bâtie comme elle à la chaux, elle n'offre de particulier qu'un cordon incliné de 1 mètre de longueur. La quatrième courtine, toute à la chaux, est la plus curieuse par la disposition des matériaux. Sur 6 mètres de longueur, trois cordons inclinés se superposent, séparés par un rang de dalles ou de grosses pierres. Un autre cordon de 2 mètres est fait de pierres inclinées, partie en sens contraire ; puis vient un cordon situé à 30 cm. du sol, de 4 mètres de longueur, et, enfin, près de la tour suivante, en haut, deux cordons semblables sont superposés sans dalle intermédiaire.

La cinquième tour, tout en ciment, de 1 m. 50 de hauteur en devant, n'offre rien de particulier. On a reconstitué au pied, autant que possible, l'état primitif probable, en établissant un glacis qui vient finir, au bord du fossé, sur un petit mur en

(1) En cherchant partout aux environs les fours rustiques qui auraient fourni la chaux, je n'en ai trouvé qu'un établi au milieu d'un tumulus. Il fallait pour la chaux et le mortier beaucoup d'eau, et elle manque sur le plateau. On doit donc placer forcément les fours près de la rivière.

(2) Un de mes ouvriers, un maçon, disait que c'était mettre les chevaux sur les ânes.

pierres sèches. La cinquième courtine, faite à la chaux, a des assises régulières, composées en grande partie de petit moellon grossièrement cubique, sans cordons d'aucune sorte ; et le tout est couronné par de grosses pierres. A partir de la tour, sur 10 mètres de longueur et 1 m. 30 de hauteur, se trouvait une chape d'arène jaune dont la destination ne s'explique pas. La courtine, longue seulement de 22 mètres, a son extrémité ruinée, elle devait avoir encore 1 ou 2 mètres et la grande porte mesurer 4 à 5 mètres.

La sixième tour, qui est demi-circulaire et de 7 m. 50 de diamètre, a son côté bordant l'entrée en forme de courbe légèrement rentrante, et son côté intérieur rectiligne qui se continue par un mur de 12 mètres de longueur, terminaison de l'enceinte. Tout est d'une construction plus négligée qu'ailleurs : la base de la tour est de moellon ordinaire à la chaux ; mais la plus grande partie a son parement fait de blocs caverneux, irréguliers, tels qu'en fournit le terrain corallien des géologues, et le mortier des joints a disparu : on dirait un spécimen de la bâtisse cyclopéenne.

Le blocage, qui est tantôt à la chaux, tantôt au ciment, comme le parement, n'offre rien de particulier, sinon que les grandes dalles sont parfois posées à plat dans les courtines et représentent la construction ordinaire. Il faut ajouter qu'on a trouvé dans les débris deux petits blocs de pierre blanche tendre (1) taillés qui proviennent d'autres édifices, à en juger par leur forme irrégulière.

La courtine terminale a été mise à découvert sur 26 m. à l'intérieur ; le talus qui la recouvrait était entièrement formé d'arène calcaire qu'on trouve seulement au pied de la colline. Ce talus ne dépassant pas 2 m. de hauteur, et d'une pente assez douce, faisait-il l'office de contre-fort ou servait-il de montée aux soldats ? Après 36 mètres, l'arène disparaît et fait place à des pierres de moellon souvent rougies qui doivent appartenir au retranchement ; mais alors la montée est plus raide parce qu'il y a une plate-forme au pied, de 3 à 5 mètres de largeur. Il faut croire que le talus ne montait jusqu'au parapet qu'en deux ou trois points ; partout ailleurs il servait seulement de soutien au rempart.

La muraille, avons-nous dit, n'est pas en ligne droite, mais

(1) La pierre doit venir de l'ancienne carrière de Roche-Taillée à Arcy, déjà exploitée à l'époque romaine, à 2 kilomètres de là. On reconnaît dans un bloc les coquilles fossiles de la carrière.

sa base, non plus, ne repose pas sur une terrasse de niveau. De la première tour à la seconde on monte de 2 mètres, puis encore de 1 m. 25 jusqu'à la quatrième ; puis on descend de 2 m. 20 pour atteindre la tour d'entrée.

Les fondations du rempart ne dépassaient pas 30 cm., ce qui était suffisant, car le sol de pierres s'était tassé fortement avec le temps ; les tours servaient de contreforts, et les talus, par derrière, maintenaient encore les murs. Les courtines, actuellement, n'excèdent pas 3 m. 30, mais d'après le volume des débris accumulés au pied, on ne donnerait pas plus de 6 mètres à la hauteur primitive en y comprenant un parapet de 2 m.

Le parement est de moellon brut ou sommairement dégrossi, ce qui donnerait des résultats peu satisfaisants avec certaines sortes de pierre. Mais le calcaire compact de l'endroit, semblable au calcaire lithographique, se taille facilement en moellon régulier et offre des surfaces assez planes, de sorte que la construction rustique qu'il forme est relativement appareillée et propre.

Ce sont là des détails un peu fastidieux, mais l'archéologue en aura besoin pour juger exactement du mode de construction du rempart, d'autant plus que c'est un élément destiné à éclairer l'époque de son établissement.

Les trouvailles faites dans le camp pour les temps préhistoriques ont suffi à le dater, et il en serait de même pour l'époque historique si elles étaient abondantes et en séries caractéristiques. Or, elles sont rares et elles dénotent un mélange de peuples d'âges différents. Seulement elles ont été faites toutes au pied du retranchement, ce qui indique bien un stationnement en vue d'une défense et non une occupation du camp. Sans doute, les objets disséminés sur la terre ou ramenés par la charrue, comme les monnaies, le bronze, le fer même ont pu autrefois être ramassés par les habitants sur ce plateau entièrement en culture ; mais on peut croire que le gisement était pauvre, car personne, jeunes ou vieux, ne parle de trouvailles, et Pasumot au XVIII<sup>e</sup> siècle fait déjà cette remarque. Ce qui étonne surtout, c'est l'absence presque complète de débris de poterie, et à la surface et dans les fouilles faites sur tous les points. La poterie gallo-romaine, qu'on retrouve partout, dans les petites villas, près des buttes de ferriers, à l'entrée des grottes, et qui fournit de précieuses indications, annonce ici, par son extrême rareté, des stationnements très peu fréquents et de très courte durée. La présence de tuiles dans le

champ voisin de la petite porte pouvait faire croire à une habitation. Des sondages faits en plusieurs points et les renseignements des laboureurs assurent le contraire. C'est là peut-être qu'on aura déposé les tuiles employées pour le ciment, et la charrue en aura promené les débris.

Pasumot, dans sa visite, a recueilli un seul renseignement : on aurait trouvé dans les ruines de Ville-Auxerre des objets du culte (1). M. Baudoin n'a récolté que 8 objets : 1 fer de flèche conique, à douille de 8 cm. de longueur, ayant sa pointe quadrangulaire (pl. II, fig. 31) et 7 carreaux (2) semblables, dit-il à ceux de *Laudunum* (Laon). M. Paul Guignepied, de Saint-Moré, a trouvé dans un tas de pierres un trait plat lancéolé à douille de 12 cm. sur 28 (fig. 29). Un vigneron m'a dit avoir trouvé une moitié de meule ronde.

M. le docteur Ficatier, d'Auxerre, a recueilli plusieurs objets intéressants de l'époque historique, ce sont : 1 fer de flèche à douille de 95 cm., formant, à la pointe, une tête triangulaire de 1 cm. (fig. 28) ; 1 autre fer à douille, de 10 cm., dont la pointe quadrangulaire occupe la moitié de la longueur (fig. 30) ; 1 cuiller en bronze d'un type commun à plusieurs époques (fig. 27) ; 1 fermeture de sûreté en bronze, formant un cadre dont le gros montant creux reçoit une traverse à tenons (fig. 33 et 33 a) (3) ; 1 crochet de sûreté en bronze fait d'une chaînette attachée à un crochet double (fig. 24), objet qui servait à retenir les fibules ansées à l'époque mérovingiennes ; 1 manche de clé, d'outil ou encore ornement de meuble en bronze massif de 75 cm., représentant une tête d'animal (lion ?) (fig. 25) dans la gueule duquel un anneau devait être fixé (4) ; 1 tête de figurine en terre cuite représentant une femme coiffée du bonnet phrygien (fig. 26) ; 1 paquet de chaî-

(1) Ce fait peut s'expliquer ainsi : à l'époque des guerres religieuses, les seigneurs d'Arcy étaient protestants, et les curés d'Arcy et de Saint-Moré avaient pris la fuite. (Challe, Hist. du protestantisme dans l'Yonne, p. 365). Alors on a pu cacher du mobilier dans les décombres de la maison.

(2) Le carreau était une grosse flèche d'arbalète dont le fer avait quatre carrés ou faces.

(3) Cette fermeture est une chose rare, elle serait du haut moyen-âge d'après M. de Saint-Venant. On la croirait de l'époque préhistorique à cause du dessin de sa gravure très archaïque, s'il s'en trouvait des spécimens analogues.

(4) Cet échantillon est attribué à l'époque gallo-romaine par M. Déchelette.

nettes en bronze dont chaque anneau est soudé par les bouts du fil épaissis et élargis en patte (fig. 32) (1). Le docteur Ficatier m'a dit avoir trouvé encore et donné 4 médailles dont 2 de Nerva et 1 morceau de marbre, avec les lettres E M d'une inscription mutilée.

Une découverte importante fut faite plus tard par M. Marie Brulé, de Saint-Morcé, quand il planta une vigne au pied du retranchement. Il retira de la terre enlevée sur toute la bordure une trentaine de pièces de monnaie dont il donna la plus grande partie à M. l'abbé Poulaine et une autre partie à moi-même. Les premières, de bronze et d'argent, seraient, d'après cet archéologue, d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Trajan, de Faustine, mère de Vespasien (un *æs rude*, un *æs signatum*) ; il y aurait aussi des gauloises, des médailles des Lingons, qui, dit-il, seraient « abondantes sur le plateau de Chora » (2). Celles de ma collection, déterminées par M. Bordeaux, de la Société de numismatique de France, sont : une monnaie d'argent des Eduéens, deux Tetricus, un Constantin I, un Constantin II, un Gordien III, un Valentinien I ou II, deux médailles frustes, toutes petits bronzes, une monnaie mérovingienne d'argent du VIII<sup>e</sup> siècle marquée simplement de signes (fig. 23). M. Brulé a trouvé encore un fer de lance, qui, d'après sa description, m'a paru être un angon ; il m'a dit avoir vu longtemps au pied de la deuxième tour, à l'intérieur, un sarcophage qui depuis a disparu et qui sortait d'une cavité du talus qui existe encore.

De toutes les trouvailles, les miennes sont les plus maigres : 4 débris d'anses d'amphore, dont l'un était au pied de la maison ruinée ; une poterie avec dessin à la roulette de l'industrie mérovingienne, au pied de la muraille extérieurement ; et 2 ou 3 morceaux de grosse poterie sans caractère, ce qui montre bien l'excessive pauvreté des gisements historiques.

Disons tout de suite que ces collections accusent plusieurs époques. Le bronze ouvré, la figurine, les débris d'amphore, quelques pointes de flèche, les médailles, dans leur ensemble, indiquent l'époque gallo-romaine. D'autres pointes de flèche, la chaînette de fibule, une poterie, la fermeture de sureté, le paquet de chaînettes et surtout la médaille marquée de signes sont des époques mérovingienne ou carolingienne. On verra

(1) M. de Saint-Venant y voit des débris d'une cotte de maille.

(2) Abbé Poulaine, *Les médailles antiques de la vallée de la Cure*, Avallon, Odobé, 1894, p. 8 et 28.

donc que des groupes sont venus, à deux ou trois époques, s'abriter au pied du retranchement ; mais on attribuera plutôt la construction du rempart aux premiers arrivés.

Il s'agit maintenant d'interroger ce rempart ; ce qui sera plus facile qu'autrefois, depuis le déblaiement des murailles. On pourra le comparer avec les autres constructions soit carolingiennes, soit gallo-romaines, ces dernières surtout nous étant bien connues par le beau travail d'ensemble de M. Adrien Blanchet (1). Après la comparaison, devra-t-on dire comme lui : « la construction grossière des murailles de Cora n'a qu'un rapport très éloigné avec celle des travaux de fortification qu'on peut tenir pour sûrement romains ». Je ne le pense pas et ses données vont nous servir à établir le sentiment contraire.

Le mode de construction romaine dans les enceintes comprend ordinairement : un soubassement de gros appareil contenant souvent des débris de monuments, un parement en petit appareil de pierres cubiques ou quelque fois allongées, alternant avec des chaînes de briques, un blocage formant le noyau de la muraille. Telles sont les notes caractéristiques de la construction. Mais dans les villes mêmes, où l'on avait cependant des matériaux de choix, et où l'on tenait à parer l'ouvrage, il y a des dérogations à ces règles : énumérons-les.

1. Le soubassement de gros appareil a des assises mal réglées (Périgueux, Sens).
2. Le blocage est traversé de chaînes de briques à plat comme le parement (Senlis, Tours).
3. Le parement est fait d'un appareil allongé (Autun, Trèves, Avenches, Senlis, Beauvais).
4. Les murs n'ont point de parement : à Grenoble où un blocage de cailloux roulés, noyés dans le mortier en tient lieu ; le blocage existe aussi à Arlon, Noyon.
5. Dans le parement, le cordon de briques est remplacé par des pierres plates (Bayonne) ou bien les briques sont sur champ (Bordeaux), ou il y a des moellons bloqués obliquement (Angers).
6. Les pierres portent des dessins d'arête de poisson faits au marteau (Senlis) et il y a des cordons de pierres même en arête (Carcassonne, Villa Thésée (Loir-et-Cher)).
7. Le mortier est plutôt de chaux pure dans le Haut-Empire, de ciment au Bas-Empire, mais les deux sont associés (Sens), ou bien le ciment est très faible (Angers).
8. Les murs ont toutes les épaisseurs, de 2 mètres à 6 mètres.
9. Les tours sont gé-

(1) Adrien Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, in-8°, Paris, Leroux 1907. Les notes suivantes sont extraites de ce livre, et les citations entre guillemets sont de l'auteur.

néralement pleines jusqu'au parapet, elles sont demi-circulaire (Nevers, Beauvais, Saint-Ligier, Strasbourg, Augt) ; elles ont dans la même enceinte 7 à 10 mètres de diamètre (Fréjus), et une saillie de 7 à 2 mètres (Beauvais) ; il y a même des tours mesurant à peine 4 mètres (Beauvais). 10. Enfin, les tours et courtines sont quelquefois sans fondations, et la composition ou la répartition des cordons de briques dans le parement offre de la variété dans le même mur.

Or, nous retrouvons tous ces défauts ou ces irrégularités des murs gallo-romains dans le rempart de Cora. Dans l'ensemble de sa construction, étant donné le genre de matériaux pris sur place, on constate un plan général, une régularité voulue, une ornementation cherchée avec un certain goût, en un mot tout ce qu'on trouve dans les murailles des villes. Et si on ajoute à cela que le rempart est destiné à un camp rustique et a dû être, à en juger par sa pauvreté, bâti à la hâte et comme improvisé, circonstance qu'on allègue ailleurs pour expliquer la grossièreté de certaines enceintes romaines, il faudra dire que la muraille de Cora se rapproche beaucoup des autres défenses gallo-romaines.

Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à la grossièreté de l'appareil, qui est de toutes les époques, « puisqu'on trouve, dit M. de Caumont, ce qui s'explique ici, des constructions très négligées en maçonnerie, et même en terre et en pierres sèches » des temps romains. Ce qui frappe le plus, c'est la fréquence, dans le rempart, des cordons inclinés et des arêtes de poisson (1). Sans doute, l'appareil à cordons de briques n'est pas nécessairement romain, on l'a employé en restaurant les anciennes enceintes, soit par imitation, soit par tradition jusqu'au ix<sup>e</sup> siècle. On dira de même que l'appareil à cordons et à arêtes n'est pas nécessairement mérovingien ou carolingien, puisque M. de Caumont et M. Blanchet nous le montrent, quoique rare, dans les constructions gallo-romaines. Mais il faut convenir que ce mode a fleuri particulièrement à ces époques, jusqu'au xii<sup>e</sup> siècle (de Caumont *Abécédaire d'Archit.* (civile) 3<sup>e</sup> éd. p. 15, (re-

(1) Il est curieux de voir ce mode en arête employé dans les enceintes préhistoriques. A. Guébbard, *Notes sur les enceintes préhistoriques*, 2<sup>e</sup> congrès préhistorique de France, p. 174. Un de mes ouvriers, ancien maçon, m'a dit avoir démoli une vieille maison à Saint-Moré, dont les murs offraient des cordons inclinés. On retrouve ce genre dans les constructions du moyen âge, de la Renaissance, et il est encore usité aujourd'hui.

ligieuse) 5<sup>e</sup> éd. p. 107 à 142). Aussi, ces raisons prises isolément laisseraient-elles un doute : on pourrait se décider pour l'une ou pour l'autre de ces époques qui sont toutes deux représentées par les trouvailles du camp.

C'est ici que l'archéologie laissant la question indécise, il nous faut recourir à l'histoire générale dont les données vont nous éclairer. D'abord, on ne peut s'arrêter à la date *imaginaire* de M. Victor Petit qui manque complètement de base : le bourg de Cora a pu être détruit à l'époque carolingienne, mais certainement il n'a pas été rebâti sur la colline, et les murailles ne lui ont pas servi de défense, la permission donnée par Eudes le Justicier après la victoire de Saint-Florentin (888) étant une pure supposition. Le camp serait-il de l'époque mérovingienne, comme l'a pensé M. Maurice Prou qui veut voir dans ses murailles une construction romaine seulement plus grossière ? Lui-même se réfute en disant dans un endroit : qu'au v<sup>e</sup> siècle, sous les fils de Clovis et de Clotaire, « il y eut des guerres terribles mais qui, en somme étaient passagères et locales », ce qui rend inexplicable le besoin d'élever une défense en pareil endroit. Faut-il voir une construction de l'époque suivante traversée par les incursions des Sarrazins (viii<sup>e</sup> siècle) et des Normands (xi<sup>e</sup>) ? Sans doute, « la période carolingienne, dit M. Blanchet, fut assez active au point de vue des travaux de fortifications » ; mais, d'après lui, ces travaux se bornent aux murailles de villes à restaurer. La tactique, à cette époque, ne comporte plus le concours des camps retranchés. Il n'y a pas dans l'histoire un exemple, que je sache, d'un pareil ouvrage de défense établi en rase campagne, et surtout au cœur de la France, pour arrêter ces pirates (1). L'exemple seul de Francfort, où « la muraille paraît avoir *quelque analogie* et est *considérée* comme carolingienne (2), ne suffit pas pour se former une opinion ; il nous ramène à l'archéologie dont le terrain n'est pas sûr en cette circonstance.

C'est une époque autrement troublée et autrement active que celle de la domination romaine à son déclin et l'histoire, au moins, nous en fait connaître les péripéties. Dès la con-

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. 2, p. 475, dit que « le roi Louis, pour arrêter les Normands, bâtit au lieu de Stroms un château de bois, mais il ne trouva personne à qui il put confier ce château ».

(2) J'ai souligné les mots de l'auteur où percent le vague de la comparaison entre les deux spécimens et l'incertitude de l'époque.

quête de la Gaule, les Romains avaient fortifié les villes de la frontière et établi des camps munis d'enceintes flanquées de tours. Dans l'Est de la France, en Alsace, en Lorraine surtout, les postes fortifiés *castella* ou *mansiones* furent nombreux. Dans le centre, ils semblent plus rares « Il y en a dans le Rhône, dans la Haute Bourgogne, dans la Mayenne ; beaucoup de localités aux époques mérovingienne et carolingienne qui sont désignées sous le nom de *castra* et ont une origine ancienne. De plus « beaucoup de *villæ*, domaines agricoles, furent fortifiés ». Les *castella* du Haut-Empire n'étaient pas à une grande hauteur ; mais dans le iv<sup>e</sup> siècle, Végèce veut que les camps soient sur des lieux escarpés. Déjà « dans la deuxième moitié du vi<sup>e</sup> siècle, on établit des châteaux très élevés ». Valentinien établit ses camps le long du Rhin sur des lieux escarpés qu'il fortifia de tours et de murailles (A. Marcelin L.XXVIII).

A l'approche des grandes invasions, on déploie une activité extraordinaire. En 356, Julien l'Apostat, dans une lettre au Sénat, indiquait 45 villes de la Gaule dont les Barbares avaient ruiné les fortifications et qu'il se mit en devoir de rebâtir en 359. Valentinien (364-375) fortifie le cours du Rhin, établissant des camps, élevant des *castella* et des tours. « Une loi édictée en 396 par Arcadius et Honorius invite les municipalités et les habitants à réparer leurs anciennes murailles ou à en élever de nouvelles ». « L'emploi de matériaux provenant des temples est autorisé ». « En 408, le besoin de matériaux se faisant encore sentir, une autre loi ordonne, de même, de renverser les statues et les autels ». Il est donc abondamment prouvé par l'histoire que dans le iv<sup>e</sup> siècle et le v<sup>e</sup> siècle on travaille avec ardeur et avec hâte à fortifier les villes et à établir sur les hauteurs des camps fortifiés de murailles qui font partie du système de défense.

Maintenant, si nous revenons à notre examen des lieux : un bourg assez étendu et assez riche sur la Cure, encore qu'on n'y verrait pas Cora ancien, une chaussée romaine importante allant vers l'Est et ayant là son passage sur la rivière, une colline fortifiée gardant ce point stratégique, situé entre le *castrum* d'Avallon et la cité forte d'Auxerre, tout cela n'incline-t-il pas à classer ce camp parmi les ouvrages de défense élevés dans la période critique du v<sup>e</sup> siècle ? Si, comme le croient les archéologues, Saint-Moré est Cora, le bourg indiqué à Julien sur la grande voie, la tête de la ligne se terminant à Paris et gardée par les Sarmates, l'opinion s'en trouve con-

firmée (1). En résumé, l'archéologie nous autorisant à voir dans les murs de Cora un ouvrage de la décadence romaine, et l'histoire ne nous permettant pas de l'attribuer aux temps postérieurs, l'esprit s'arrêtera à la conclusion la plus satisfaisante.

L'archéologie, comme l'historien, est un juge : il doit chercher et apprécier les documents, il doit surtout se défendre des impressions qui portent l'homme du pays à surfaire, et, au contraire, l'étranger à rapetisser les vestiges du passé. Et parce qu'il veut convaincre et non en imposer, il expose fidèlement les pièces du procès croyant seulement que la vue constante des choses, leur étude critique lui assure les meilleures garanties contre l'erreur.

On peut donc se représenter assez bien, pour notre région, les derniers temps de la domination romaine où se placerait l'établissement du camp de Cora. Les Sarmates, en 400 après J.-C., sous l'empereur Honorius et le commandement du patrice Germain, plus tard évêque d'Auxerre, sont chargés de garder, depuis Cora jusqu'à Paris, la ligne de défense qui se confondait avec le Cousain, la Cure, l'Yonne et la Seine. Ils ont peut-être préparé depuis longtemps le camp fortifié, mais sans l'occuper, leurs marches incessantes ne le leur permettant pas ; ou bien plutôt, sous la menace de l'invasion qui se produisit à la fin de 406, il se sont hâtés d'élever des murs sur le retranchement antique avec des pierres prises dans la butte elle-même, dans le fossé du pied et dans les petites carrières du voisinage. Plusieurs milliers de soldats ayant les matériaux sous la main élèvent en quelques semaines (2) ce rempart rustique qui témoigne de l'habileté et du goût des ouvriers. Les soldats romains, on le sait, étaient habitués à tous les travaux de route et de construction. Si on en juge par l'absence presque complète de la poterie sur le plateau, la chaux et le mortier se préparent au bas de la côte, auprès de la rivière (3) ; les repas même sont pris au bord de l'eau, et le stationnement a lieu dans la plaine. Tout annonce la hâte ; elle paraît surtout aux

(1) Voir la note H.

(2) On connaît des enceintes de villes ou parties d'enceintes élevées en quelques mois, ainsi Vérone en Italie, p. 297. « Nous admettons, dit M. Blanchet, que les petites enceintes de la Gaule ont pu être élevées en six ou huit mois ».

(3) C'est au bord de la rivière que chacun, autrefois, faisait cuire sa chaux dans une fosse et la préparait.

deux entrées du camp. Quant à la maison isolée, sans traces de toit et de plancher, elle serait le magasin d'approvisionnement.

Les Barbares ont franchi le Rhin le dernier jour de décembre 406, grâce à une gelée intense ; ils débordent comme une mer dans les vallées du Rhône et de la Seine. En suivant la grande voie d'Agrippa, ils arrivent à la Cure devant ce petit camp d'arrêt de Cora que deux légions au plus pouvaient occuper, c'est-à-dire 8 à 10.000 hommes. Ils y trouvent des défenseurs, et un combat s'engage : les pointes de flèche encore implantées dans le mur le prouvent. La lutte trop inégale ne peut être longue ; le petit poste de défense du passage de la Cure est emporté comme une paille dans le tourbillon. A-t-il été encore, dans l'invasion des Huns en 451, un point de résistance ? Nul ne peut le dire. Mais cette région placée sur le passage habituel des hordes a dû être presque complètement dépeuplée pendant un siècle ou deux. On ne s'expliquerait pas autrement l'enfouissement de la voie d'Agrippa et de la petite voie d'Autun, sur le plateau. Ces chemins, les seuls praticables, ont reçu, quand ils sont à fleur de terre et au bas des pentes, une couche variant de 20 cm. à 1 mètre par suite du glissement des terres ; et ils ne se sont perdus que parce qu'ils n'ont plus été fréquentés.

On rapporte à cette époque des grandes invasions du v<sup>e</sup> siècle le martyr d'un enfant *Moderatus* (1), dans le bourg même de Cora. L'historien Héric, au ix<sup>e</sup> siècle, nous le montre déjà honoré dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre, et *Moderé* est devenu, avant le xi<sup>e</sup> siècle, dans le langage populaire *Moré*, le nom du village ancien de Cora.

La position stratégique du camp de la Cure ne fut pas oubliée aux invasions du Haut Moyen-âge, d'autant plus que Cora avait relevé ses ruines à l'époque mérovingienne. Les Sarrazins ravagèrent les vallées de l'Yonne et de la Cure, vers 732, et Auxerre est livré aux flammes. Les Normands, un siècle plus tard, vers 873, dévastent la Bourgogne, et le monastère de Saint-Père est ruiné par eux. Les populations de la contrée ont dû se réfugier au camp fortifié et les armées s'en servir de poste d'observation et de résistance : les vestiges en font foi.

Peut-on dire qu'un coin du rideau a été levé sur cet horizon obscur ?

(1) *Eude historique, Saint-Moré*, abbé Parat, Bull. Soc. d'études d'Avallon, 1904.

Le stationnement et les travaux de défense des peuples de l'âge du bronze et du fer sont déjà un fait acquis : le camp de Cora date de ces temps éloignés. Ce qui nous frappe le plus, c'est l'appareil de la guerre qui se montre dès l'époque de la pierre polie. On ne quittera plus, dans l'histoire des races, l'étude de cet art nouveau de la chasse à l'homme. Et nous arrivons à l'époque romaine où la stratégie devient savante et compliquée. Le camp de Cora nous reporte aux années de la décadence du Peuple-roi conquérant de l'univers : c'est le règne de la guerre.

Ce camp est un tout petit organe du grand système de défense, il n'a point de nom dans l'histoire, et il n'a presque point laissé de vestiges de son occupation. Mais ses murailles sont un témoin de la lutte finale que les derniers Romains engageaient avec les Barbares. On essayait de tout pour arrêter le torrent : quelle activité fiévreuse dut régner sur cette voie d'Agrippa gardée par les Sarmates. De grandes clameurs retentirent quelques jours dans cette vallée, puis ce fut le silence du désert, quand le colosse tomba à terre au milieu de la dépopulation.

Avec quelle émotion on lirait l'histoire des derniers jours de Rome dans les Gaules au pied de ces ruines qui en sont une image fidèle ! Cette substitution de Saint-Moré à Cora, ce contraste du rempart découronné et de l'église lançant sa flèche dans les airs sont un enseignement saisissant. Ce qu'on a sous les yeux, ce n'est pas la ruine d'une civilisation jadis brillante, ce n'est pas la fin d'un peuple autrefois puissant, c'est la ruine et la fin d'un monde. Et la croix qui brille au sommet de la flèche est le symbole du nouvel empire : elle annonce le règne de la paix et jusqu'au dernier jour elle appellera les hommes à la concorde.

#### NOTES COMPLÉMENTAIRES.

*Note A.* — VILLAUCCERRE. On suit, de préférence à la forme actuelle Ville-Auxerre, celle de Villaucerre qui se trouve dans un plan officiel de Saint-Moré de 1787 (archives) ; il est plus en rapport avec les formes analogues de la région : comme Villarnoux, Pontaubert, Prégilbert, etc., et il cadre mieux avec l'étymologie probable du nom.

Pasumot a cherché son origine, et, comme il lui semblait

reconnaître Cora lui-même dans le camp de « Ville-Auxerre », il expliquait naturellement ce nom par *Vicus ad Coram* : le bourg situé près de la Cure. Le nom latin serait alors devenu *Vic à Cœure* ou *Ville à Cœure*, puis *Vic à Cerre* ou *Ville à Cerre* ou à *Querre* (*Cœurre*, *Querre* étant les formes anciennes de Cure), et enfin Ville-Auxerre.

M. l'abbé Girardot, un philologue distingué, originaire de Lucy-sur-Cure, ferait venir ce nom de *Villam altiorem*, la ville haute, par opposition à la ville basse. Au moyen-âge, *halçor* est mis pour *altiorem* et a pu devenir *alceur* ; et parce que les murailles ont fait voir une ville, on aurait fini par dire *Auceurre*, *Aucerre*, *Auxerre*, formes successives du nom de cette cité elle-même.

M. Salomon Reinach, Conservateur du Musée de Saint-Germain, un maître en philologie, verrait dans Villaucerre la forme originelle de Viel-Auxerre, qui serait devenue par altération Ville-Auxerre. *Viel*, ici, ne veut pas dire *vetus*, mais *villula*, petite ville ou villa. On trouve avec ce sens nombre d'analogies : Viel-Toulouse, Viel mur, Viel-Arcy (*Vicus Arsus* au XI<sup>e</sup> siècle).

Les études locales me font proposer une autre hypothèse : je verrais dans Villaucerre l'analogue de Villarnoux, c'est-à-dire le domaine d'un personnage du nom d'Aucerre. On connaît, en effet, plusieurs dames de ce nom (*Autissiodora*) au XIII<sup>e</sup> siècle ; une est dame de Bessy, une autre est épouse de Herbert de Merry. Ces familles du voisinage ont, de plus, des alliances avec celle d'Arcy ; et la famille d'Arcy possède en fief une partie de Saint-Moré ; au XIV<sup>e</sup> siècle elle avoue encore la maison d'un écuyer bâtie sous la côte et la côte elle-même. Or, cette côte, dite de la Dame ou de Madame (Plan de 1787), est celle qui porte Villaucerre. En outre, cette forme, qui fond ensemble la propriété et le propriétaire, est tout à fait dans les habitudes du parler local ; et si on eut voulu comparer le camp à une ville, c'est Ville d'Aucerre qu'on aurait dit, les analogies ne manquent pas. On suppose toujours que *Autissiodara* nom de personne a passé par les mêmes formes que *Autissiodora* nom de ville.

*Note B.* — CORA. J'ai adopté cette orthographe plutôt que la forme courante de *Chora*. La première se trouve aussi souvent que la seconde dans les chartes ; on y voit aussi les formes *Querre* et *Kuerre*, nom de la rivière de la Cure. Dans le Dictionnaire topographique de l'Yonne, Cora est donné

comme la forme la plus ancienne ; mais la Bibliothèque Vaticane prime nos documents, elle possède un manuscrit d'Ammien Marcellin du IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle, d'après M. Maurice Prou, où l'on trouve *Cora*. Ce nom, qui désigne avant tout la rivière, est un vocable celtique qu'on pourrait comparer avec celui de la Corrèze (la coureuse), et qui a dû s'écrire avec le *K*, d'une prononciation dure, si fréquent dans les dialectes issus du celtique (langue bretonne). Ce *K* primitif se retrouve dans beaucoup de noms du Sénonais inscrits au *Liber sacramentorum* du XI<sup>e</sup> siècle : ainsi *Kainei*, Cheney, etc. L'orthographe *Chora*, au contraire, est une forme grecque, et les romains ne donnaient la lettre *Chi*, à prononciation dure, qu'aux mots tirés de cette langue, ce qui n'est pas le cas pour *Cora*.

Voici maintenant comment on a établi l'identification de Saint-Moré avec *Cora* :

356. Ammien Marcellin (L. XVI, C.-2) : *Cæsar per Sidoloum et Coram..., percurso itinere, Autesiodorum pervenit*. Il y a donc sur la voie romaine d'Agrippa, et sûrement au bord de la Cure, un lieu nommé *Cora* entre Saulieu et Auxerre.

400 Notice des Dignités de l'Empire : *Præfectus Sarmatarum à Chora Parisios usque*. Il s'agit d'un point stratégique, d'une tête de ligne défendue par les Sarmates et appelée *Cora*, c'est-à-dire du nom de la rivière même.

610. Jonas de Bobio, Vie de saint-Colomban : *ad Avallonem, castrum pervenit... deinde ad Choram fluvium... eadem die ad vicum quem Choram vocant... exin Autossiodorum*. Il y a un bourg du nom de *Chora* sur la rivière de ce nom, sur le chemin qui ne peut être que la voie romaine et situé entre Avallon et Auxerre.

596.691. Les règlements de Saint-Aunaire et de saint-Téatrice, évêques d'Auxerre placent la paroisse de *Choræ vicus* dans leur diocèse. La position de *Cora* devient plus précise ; il faut la trouver dans l'Auxerrois, et Saint-Moré, dès le XI<sup>e</sup> siècle, en forme la limite. Il n'y a donc plus lieu de la chercher en amont de cette limite.

858. Aimon (Annales bénédictines (t. II, L. I) décrit un itinéraire : *In vico quodam qui Cora nuncupatur in pago jam Autissiodorensi... Basgernam (perveniunt) undè sequenti die Autissiodorum...* Ce texte nous montre *Cora* en amont de Bazarnes situé sur l'Yonne ; et alors il n'y a plus à choisir qu'entre Saint-Moré et Arcy. Or Arcy (*Arsiacum* au XI<sup>e</sup> siècle) est à ? kilomètres de la voie et paraît avoir conservé son nom de

l'époque gallo-romaine ; tandis que Saint-Moré, point stratégique au passage de la Cure, situé sur la même voie, se retrouve au XI<sup>e</sup> siècle avec un nom de circonstance (1).

*Note C.* — PASUMOT dans ses mémoires géographiques, donne une carte fautive des alentours du camp que M. Baudoin a corrigée. Elle marque à l'Est, au pied du camp et sur l'autre rive de la Cure, dans la plaine de Mimolenne, une fontaine avec un ruisseau. Il n'existe rien de semblable dans cette plaine, et certainement Pasumot s'est mépris sur les renseignements qu'on lui a fournis. La fontaine abondante avec ruisseau existe bien sur la rive droite, mais tout auprès et en aval de Nailly dont elle porte le nom (on ne l'appelle pas : de Mimolenne, comme le dit M. Baudoin). Or cette fontaine, située au Nord, est à 1.500 mètres du camp. M. Baudoin pense que la tradition se rapporte plutôt à la mardelle du « Puits de la Dame » (c'est le Puits de la Cour, sous la Côte-de-la-Dame) qui est tout au pied de la butte et appartient à un ancien petit manoir ruiné du XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle.

Quant « aux vestiges d'un aqueduc par où montaient les eaux d'une fontaine (qui n'existe pas) située dans la plaine et que l'on voyait encore il y a quelque temps, ce qui nous montre bien le génie puissant et inventif des Romains » (abbé Poullain) il faut reléguer cette histoire avec les légendes de M. de Villaucerre : personne ne dit « avoir vu » ces vestiges et nul ne s'offre à vous en montrer même la place.

*Note D.* — M. Victor PETIT a donné dans ses « Villes et Campagnes de l'Yonne » cinq dessins du camp de Cora : un plan assez exact et des restitutions de murailles qui le sont peu. Ainsi, la grande porte, au Sud, n'était pas ouverte dans le rempart. Le petit avant-mur en pierres sèches était, non pas au milieu du talus du retranchement, mais au pied, en bordure du fossé. Les tours ne sont pas creuses jusqu'au bas, le blocage les remplissait jusqu'au parapet. Le parement des murs est loin d'avoir l'appareil régulier et les chaînes continues de pierres inclinées que le crayon classique de l'artiste leur attribue. Mais il faut dire qu'en 1882 l'enfouissement était pres-

(1) M. Quantin plaçait Cora à Saint-Moré, M. Challe le mettait à Arcy. On pourrait aussi admettre un *Cora* militaire, stratégique, qui serait Saint-Moré, et un *Vicus Coræ* tout voisin qui serait Arcy. Je me propose de soutenir, avec raisons à l'appui, cette dernière hypothèse.

que complet ; toutefois l'ensemble des vues donne une idée suffisante de la défense (1).

*Note E.* — M. l'abbé POULAIN, correspondant du Ministère, a inséré dans la *Revue archéologique* une note « le camp de Cora » qui laisse vraiment trop à désirer ; le souci de la vérité oblige à en relever les oublis, les erreurs et les exagérations.

La note de l'auteur (7 pages avec de nombreuses digressions) est extraite des Mémoires de Pasumot et de Baudoin ; elle reproduit même textuellement quelques phrases de ce dernier, mais ces archéologues ne sont pas nommés. — C'est au vigneron, M. Marie Brulé, que l'on doit le vase entier (sans monnaie dedans et aujourd'hui brisé) et toutes les médailles gauloises et romaines trouvées au pied du retranchement. Avant ses terrassements, personne n'en avait jamais ramassé dans le camp.

Après ces graves oublis, signalons les erreurs. Julien l'Apostat n'a pas suivi — comme l'auteur le dit — l'itinéraire qui le faisait passer par « le camp de Chora », après l'officier Sylvain « qui avait pris la même voie ». Ammien Marcellin dit expressément que le César, refusant de suivre la voie par Saulieu et Cora, prit une autre voie « plus courte mais plus dangereuse », celle qu'elle avait prise avant lui Sylvain. Et c'est Cora, et non « le camp de Chora » qui figure dans l'histoire et qui était gardé par les Sarmates. — L'histoire ne dit pas non plus que « saint Germain reçut d'Honorius en 405, l'ordre de garder le *Choræ vicus* ». La confusion de l'auteur fait du « camp de Chora » avec le *vicus* lui fera attribuer des trouvailles qui ont été faites dans l'ancien bourg. Ainsi, dans une planche, sont figurés un scramasaxe et une francisque avec la mention « trouvailles de Chora » et dont la provenance n'est nullement indiquée. De même, « le Guide de l'Avallonnais » de l'auteur, parle d'une statuette en bronze de Vénus qu'il « affirme provenir des champs de Chora » (page 46) c'est-à-dire du camp, et la *Revue archéologique* publiée plus tard se fait sur cette découverte d'un grand intérêt pourtant.

« Les recherches assez importantes que j'ai opérées, dit l'auteur, pendant plusieurs années m'ont donné des armes de tout genre ». Rien de plus, pour faire connaître ces recherches et ces armes. En archéologie, des recherches importantes

(1) M. Petit, *Description des villes et campagnes de l'Yonne*, Auxerre, Gallot, 1882, p. 313 à 316.

s'entendent de fouilles ; et ici il ne s'agit certainement que de recherches d'inspection. Les seuls travaux de terrassement faits après M Baudoin sont ceux des vigneron, et principalement de M. Brulé. Mais encore, quelles sont ces armes de tout genre ? Il n'en est pas seulement parlé.

La muraille du camp, « maintenue par de forts massifs en maçonnerie et ayant plus de 300 mètres de long, » n'a exactement que 185 m. — Les moellons qui ont « quelques-uns plus d'un mètre de long », sont tous inférieurs à cette dimension ; et « les pierres placées sans assises régulières » sont au contraire, dans leur taille grossière, régulièrement disposées en assises. — A part les fortifications, ce n'est pas « quatre ou cinq endroits, que l'on connaît, où s'élevait autrefois quelque édifice », c'est deux qu'il faut dire : la maison appelée « église de Villaucerre » et, *peut-être*, la place où gisent quelques morceaux de tuiles, vers la petite porte. Quant à « l'amas de pierres que l'on nomme encore aujourd'hui les ruines du temple de Janus », il n'y a qu'à demander aux habitants de Saint-Moré ; sans exception, chacun vous dira : « c'est l'église de Villaucerre, comme on l'a toujours appelée ». De même, tout le monde dit : la Côte-de-Chair, avec le cadastre, et non « la Côte-de-Chaux ». Quant à la Côte-des-Tunnels, c'est un nom de fantaisie donné par l'auteur.

Plusieurs exagérations sont aussi à signaler. « Le cimetière (du camp), où ont été ensevelis des guerriers morts sans doute en combattant, et le pêle-mêle d'ossements de toutes sortes » sont une phrase de M. Baudoin (page 354) et non une chose vue, et l'auteur en surfait l'importance. — « Le poste d'observation où l'on voit même des assises régulières, formant une tour arrondie », est un simple *merger* ou peut-être un tumulus, sans sépulture, bâti comme les autres. La « circonvallation suivant toutes les sinuosités du terrain » est un trait pittoresque. — « L'abondance » des médailles des Lingons est un mot bientôt dit qu'il faudrait prouver.

« Dans la plaine, on a trouvé de grands tombeaux en pierre qui ont servi, pour la plupart, de sépulture aux chefs militaires des Francs ; on y trouve les armes et les ornements en usage à cette époque, attestant l'importance de cet antique village... » Or il n'a été trouvé qu'une arme dans un sarcophage : un scramasaxe provenant de l'enclos du château (Musée d'Avallon).

« Il m'est arrivé bien des fois (dit l'auteur) de rencontrer, dans nos tombeaux en pierres des vallées du Cousin, du Vau-

de-Bouche et de la Cure, des objets en pierre, notamment des hachettes, à côté d'armes en fer et des *ollæ* des Francs Mérovingiens ». Ce « bien des fois » se réduit à une sépulture, ainsi qu'il apparaît par la notice de l'auteur : *Les tombeaux en pierre des vallées de la Cure et du Cousin*, 1899, de la *Revue archéologique*. Et toujours l'auteur de répéter, sans preuves archéologiques (1) ; ...« j'ai trouvé, j'ai exploré, j'ai recueilli une grande amphore dans laquelle étaient deux pièces d'or d'Honorius ». (page 28). « J'ai dans mon musée des milliers de médailles antiques, gauloises, romaines trouvées ici dans les champs, à Chora, le long de la voie d'Agrippa ». « J'ai sondé tous les abîmes de la Côte-de-Chaux (Saint-Moré) etc., etc., toutes choses qui ne doivent se dire qu'à bon escient.

*Note F.* — SOUSCRIPTIONS. Voici par ordre de date, les dons qui ont été adressés à l'auteur et pour lesquels sa reconnaissance est due aux souscripteurs : le Public, après une conférence au camp, 51 fr. ; Vermenton, après une conférence sur les grottes, 65 fr. ; la Société des sciences de l'Yonne, 100 fr. ; M. Ernest Petit, lauréat de l'Institut, 50 fr. ; M. Stéphane Prot, avocat à la Cour d'appel de Paris, à Marcilly (Provence), 50 fr. la Société d'étude d'Avallon, 100 fr. ; le Ministère de l'Instruction publique, par la Société des sciences, 100 fr. ; l'Association française pour l'avancement des sciences, 600 fr. en deux fois ; la Société d'archéologie, 50 fr.

*Note G.* — LA PATINE. Les bronzes de Cora, comme ceux d'ailleurs, ont tantôt une patine terne, sale, de vert-de-gris et tantôt une sorte de vernis brillant, d'un bel effet, simulant la turquoise ; et ce sont des objets voisins quelquefois qui offrent cette différence. La patine brillante est-elle due à « un enduit coloré » comme Pline l'atteste formellement ou à une « exhalaison » selon le mot de Plutarque, qui lui viendrait de formules particulières d'alliage. C'est l'avis de M. Henri Lechat. La patine, au contraire, serait-elle due à l'influence des milieux et des alliages, ce qui donne la patine bleue, ou sombre ou noire, c'est l'avis de M. de Villenoisy et de beaucoup d'autres. La discussion engagée dans la *Revue archéologique* de 1896 n'est peut-être pas près de finir.

*Note H.* — LE CAMP. La position stratégique de Cora était

(1) J'entends par preuves archéologiques celles que doit donner tout archéologue de ses fouilles, explorations et recherches de toutes sortes, comme les circonstances de temps, de lieux et de travaux ; et comme aussi la présentation des objets annoncés.

simplement gardée par les troupes de Sarmates qui parcouraient sans cesse la ligne de défense de Paris au passage de la Cure. Le camp ne fut établi qu'au dernier moment et en toute hâte, ce qui le prouve le mieux, c'est l'absence de voies secondaires pour le relier sur les côtés à la grande chaussée. Quand on découvrit la petite voie venant d'Autun et passant à Quarré et à Saint-Germain, on eut tout de suite la pensée, sans preuves, de la faire aboutir au camp de Cora (M. Ernest Petit, M. l'abbé Pissier). On sait maintenant que cette voie (1) se dirigeait sur Auxerre par la vallée de la Cure jusqu'à Blannay, et par le plateau de Bois-d'Arcy et de Mailly-la-Ville où on la perd. Elle passait à 5 kilomètres du camp mais sans lui envoyer d'embranchement.

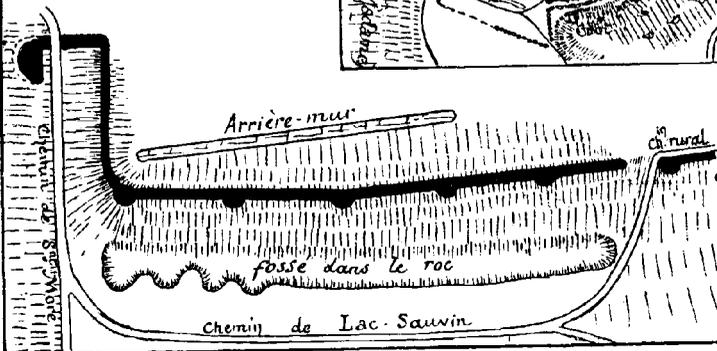
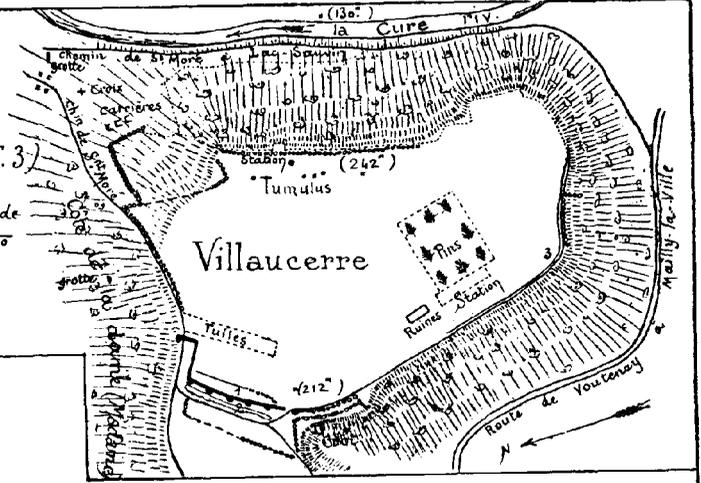
---

(1) *Bois d'Arcy et son prieuré*, abbé Parat, Bull. Soc. sc. Yonne 1906.

# Plan du Camp antique de Cora (F.3)

Legende: Echelle de  $\frac{1}{10000}$

- Murets
- - - - Reconstitution chemins keltiques
- 1 Retranchement et rempart
- 2 fosse
- 3 allée

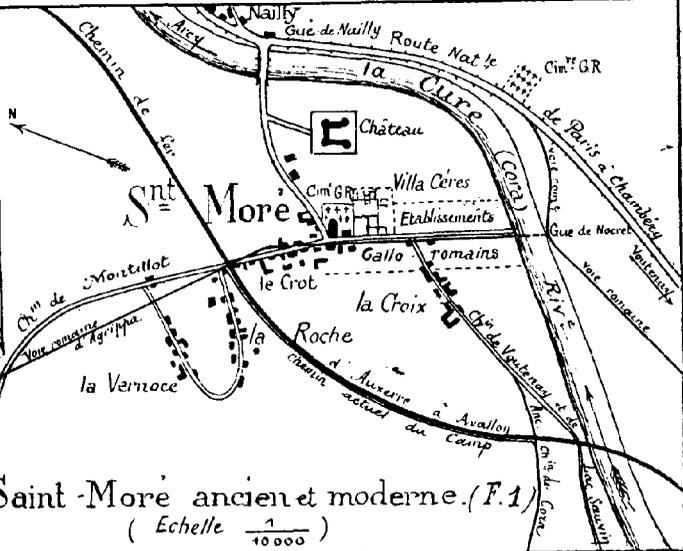
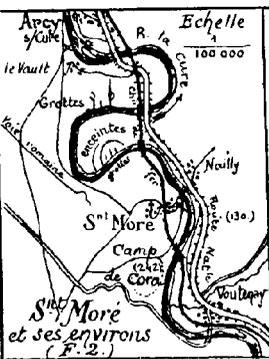
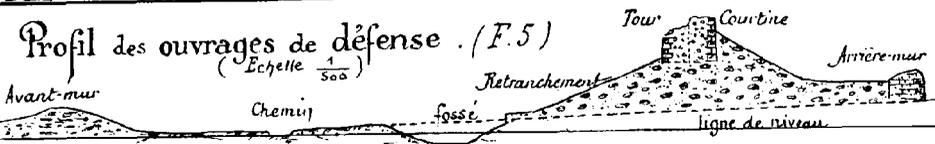


## Plan du Retranchement et Rempart (F.4)

Echelle  $\frac{1}{2000}$

## Profil des ouvrages de défense (F.5)

(Echelle  $\frac{1}{500}$ )



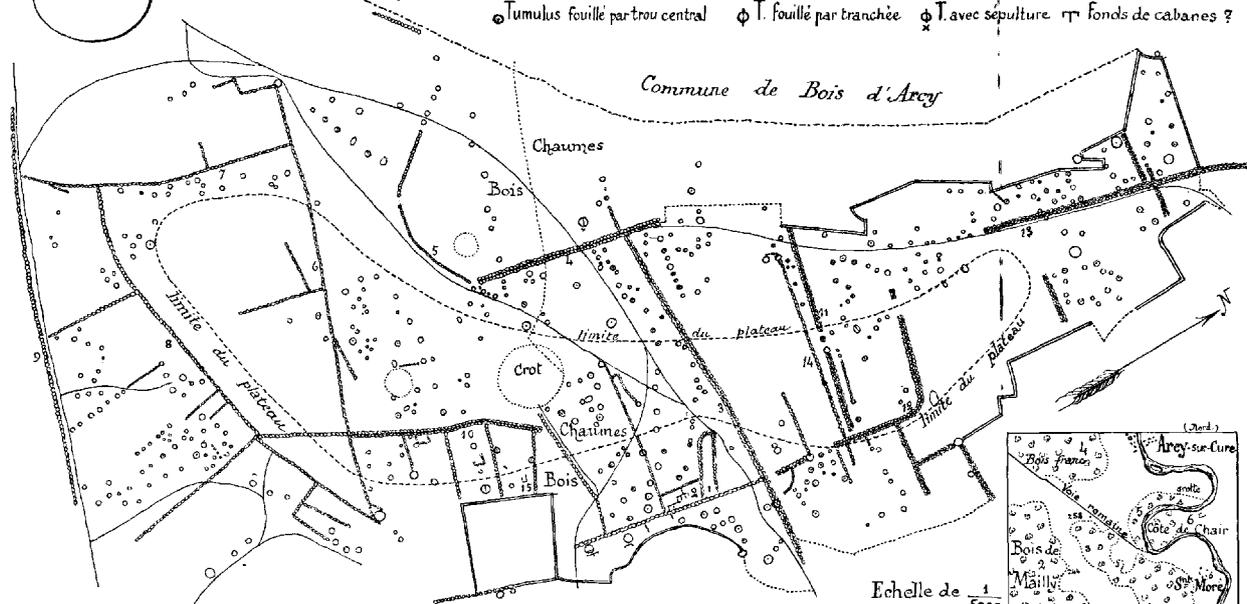
## Saint-More ancien et moderne (F.1)

(Echelle  $\frac{1}{10000}$ )



Vase reconstitué du Crot N°1  
dit l'Eglise de S<sup>t</sup> Phal. (Gr.  $\frac{1}{5}$ )

○ Tumulus fouillé par trou central    ⊕ T. fouillé par tranchée    ⊕ T. avec sépulture    □ Fonds de cabanes ?



Echelle de  $\frac{1}{5000}$

## Aggeres-Tumulus et Murets - du Montapot (Arcy-sur-Cure)

○○ Tumulus    ——— Murets    — Murets remaniés    — Sentiers    - - - - - Limites



Plan d'ensemble au 100,000